C'ÉTAIT IL Y A 60 ANS, UN 1ER NOVEMBRE

DÉBUT D'UN LONG COMBAT POUR L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2318 - Jeudi 30 octobre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 60E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE, *MIDI LIBRE* INFORME SES LECTEURS ET ANNONCEURS QUE LE JOURNAL NE PARAÎTRA PAS LE SAMEDI 1ER NOVEMBRE 2014.

LA LOI DE FINANCES 2015 ADOPTÉE À L'APN

LE TIMBRE DU PASSEPORT PASSE À 6.000 DINARS

Page 3

LANCEMENT D'UN PROGRAMME SPÉCIAL

PLUS D'EMPLOIS POUR LE SUD

Page 4

SELLAL INAUGURE LA 19E ÉDITION DU SILA

"IL FAUDRA DONNER UNE IMPORTANCE AUX LIVRES NUMÉRIQUES"

Page 3

PH. K. R. NEGAB

RÉALISATION DES VRD DE LA NOUVELLE VILLE DE HASSI-MESSAOUD

UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES ALGÉRIENNES SÉLECTIONNÉ

Page 7

TIZI-OUZOU

LES RAPPELÉS ONT MARCHÉ

Page 3

Repères %

20.000
passeports biométriques/jour délivrés à compter de la mi-novembre 2014.

2.200
emplois créés en 2014 grâce au dispositif de la Caisse nationale d'allocation chômage.

22.4
millions de dollars est le bénéfice d'Ooredoo réalisé au 3e trimestre.

Journée d'information sur les nouvelles dispositions régissant le service national à Biskra

Une journée d'information sur les nouvelles dispositions régissant le service national a été organisée, mardi, à la maison de la culture Ahmed-Rédha-Houhou de la ville de Biskra. Les représentants du centre du service national de la 4e Région militaire ont expliqué aux visiteurs les principales dispositions, dont la réduction de 18 à 12 mois de la durée d'incorporation. Il a été également souligné le droit de l'appelé, durant la durée de son service national, à une rémunération mensuelle ainsi que son droit de réintégrer automatiquement son ancien poste de travail dans un délai maximal de six mois. La durée du service sera également décomptée, a-t-on souligné, dans le calcul des années d'ancienneté requises pour l'avancement et la retraite de l'appelé qui reçoit, au terme de son service, une carte dite "carte de service national". Les animateurs de la manifestation ont également rappelé l'obligation pour chaque citoyen ayant atteint l'âge de 17 ans de se rapprocher des bureaux de recrutement pour confirmer

leur inscription sur les registres du recensement, dans leur commune de résidence.
Les diverses questions liées à la visite médicale, au sursis et à la dispense ont été également abordées lors de cette journée d'information qui a accueilli un nombre important de jeunes.

L'école paramédicale de santé militaire de Aïn Naadja baptisée du nom de la martyre Ziza Sakina dite "Messika"

L'Ecole paramédicale de santé militaire de Aïn Naâdja (Alger), inaugurée récemment par le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été baptisée, mardi, du nom de la martyre Ziza Sakina dite "Messika". La cérémonie a été présidée par le général-major Habib Chentouf, commandant de la 1re Région militaire en présence du directeur de l'hôpital central, le général-major Souid Mohamed El-Bachir ainsi que des proches de la famille de la martyre.
Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur de l'Ecole nationale de santé militaire, le général Senoussi Briksi Ibrahim El Khalil, a présenté les différentes formations et stages proposés aux affiliés de cette nouvelle structure.
A cette occasion, le général-major Habib Chentouf a remis une distinction à la famille de la chahida Ziza Sakina, avant de signer le livre d'or de l'Ecole.
Née le 28 janvier 1934 à Merouana (Batna), la martyre Ziza Sakina a rejoint les rangs du FLN en tant qu'infirmière au grade de caporal et a exercé comme chef de service Soins à Colo et Skikda.
Elle tombera au champ d'honneur en 1955 suite à un raid aérien de l'ennemi français.

489 conteneurs "abandonnés" au port de Béjaïa

Quelque 489 conteurs EVP (Equivalent vingt pieds) se trouvent en situation de quasi abandon depuis des mois au port de Bejaia, accentuant l'état d'engorgement des aires d'entreposage, arrivées à saturation, a indiqué, mardi, la direction générale de l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB).
Cette situation a déjà pénalisé le terminal à conteneurs, exploité par la joint-venture algéro-singapourienne B.M.T (Béjaïa Mediteranean Terminal), en contribuant à la chute de près de 13% de son activité durant ces neuf derniers mois, mais globalement, en raison de l'exiguïté de l'enceinte portuaire, elle a aussi contribué à allonger les délais de séjour des navires et le temps de transit des marchandises, et généré une foule de frais et surestaries notamment, a-t-on précisé. Certains conteneurs sont sur place depuis 2009, dont une cargaison de bière, composée de 190 boîtes evp qui, non seulement occupe inutilement un espace d'entreposage, mais, en plus, pose un véritable casse-tête pour son enlèvement ou sa destruction, ne pouvant être réexportée ou vouée à la décharge publique au risque de susciter un risque environnemental, a-t-on expliqué.
La direction générale de la BMT a relevé qu'à ce cas d'espèces s'ajoutent d'autres chargements de même acabit, notamment 12 autres conteneurs de bières et un conteneur de vodka et whisky avariés, tous voués à la destruction mais continuant à lester vainement les lieux, en attendant que des mesures adéquates soient prises ou que les procédures légales pour se faire soient prises ou aboutissent.
En fait, ces cargaisons en souffrance contiennent une multitude de produits variés, incluant autant les produits périssables, tels les fruits (abricots, fraises congelées, pommes, légumes secs et pâtes alimentaires), que les produits non périssables dont l'éventail est illimité. Cela va du détendeur de tuyaux et autres articles scolaires jusqu'aux meubles, pièces de rechange, silicone, robinetterie, tabac, bonbons, pneus usagés jusqu'aux véhicules saisis dont les fameuses ZH (toujours en contentieux avec les douanes).

Dixit

Mounia Meslem :

"Lorsqu'on parle de la femme, on parle de paix et si on lie la femme à la culture de la paix, c'est parce qu'elle est responsable de l'éducation des générations. La femme est la mère, l'épouse, l'éducatrice, (…) préservant le patrimoine culturel, religieux, traditionnel et les hauts principes de l'humanité dans le but de les transmettre à sa progéniture et aux générations, dans le cadre des principes de notre religion."

Menacé par un requin en pleine mer, il est sauvé par des... dauphins

Belle et touchante à la fois, cette histoire qu'Adam Walker a vécue durant sa course de 8 heures en mer cette semaine. Durant une bonne partie de son marathon, un groupe de dauphins est venu l'entourer sur une longue distance afin de le protéger de l'attaque d'un redoutable requin. En pleine traversée du Détroit de Cook en Nouvelle-Zélande, le Britannique Adam Walker a vécu, mardi, une expérience que celui-ci n'est pas près d'oublier de sitôt. Durant sa traversée à la nage qui a duré en tout et pour tout 8 heures et 36 minutes, l'homme a croisé à un moment la silhouette inquiétante d'un requin qui fort heureusement a réussi à être éloigné à temps par une présence totalement inattendue.

Une dizaine de dauphins qui ont joué les anges gardiens

Alors qu'il nageait depuis déjà de longues heures dans l'océan Pacifique, le Britannique a tout à coup repéré un requin de six mètres qui rôdait non loin de lui. Que faire dans ce cas-là? Attendre ou tenter d'éloigner à mains nues le squale ? Fort heureusement pour lui, et comme le relate le Daily Mail, Adam Walker n'a pas eu à attendre d'en arriver là pour trouver une solution. Celle-ci lui est venue tout naturellement de la part d'un groupe d'une dizaine de dauphins venus encercler le nageur pour l'escorter durant sa course. Durant un long moment, les cétacés ont ainsi fait bloc autour d'Adam, décourageant par là-même le requin de venir attaquer le nageur anglais. Craignant de se mesurer à ce groupe de mammifères marins capables en cas d'attaque de lui perforer l'abdomen du bout du museau, le requin a, pour sa part, préféré rebrousser chemin en laissant Walker finir sa course sans problème. Une heure après le départ du requin, ils l'escortaient encore Loin d'abandonner pour autant Adam Walker à son sort
Après avoir réussi à éloigner le squale, le groupe de dauphins a continué ensuite à encercler le nageur pendant plus d'une heure pour lui permettre d'arriver à bon port. Bien qu'on ne sache pas s'il s'agissait d'un jeu ou bien d'un réel intérêt pour le nageur, les dauphins ont sans aucun doute ce jour-là sauvé la vie d'Adam Walker qui peut grandement remercier ses compagnons de route.

LA LOI DE FINANCES 2015 ADOPTÉE À L'APN

Le timbre du passeport passe à 6.000 dinars

Comme attendu le projet de loi de finances 2015 est passé comme une lettre à la poste. Le projet a été, en effet, adopté à la majorité hier par les députés de l'APN. Les députés du FLN, du RND et les indépendants, soutenus par leurs pairs d'autres petites formations politiques, ont fait barrage aux velléités de l'opposition qui a introduit nombre d'amendements. Tous les amendements ont été rejetés hier lors de la séance plénière.

PAR KAMAL HAMED

Cela a notamment été le cas pour l'article 25 relatif au timbre du passeport biométrique. Un article qui a suscité beaucoup de polémique, ce d'autant que dans le projet de loi présenté par le gouvernement le montant du timbre a été fixé à 10.000 dinars alors qu'il ne dépasse pas la barre des 2.000 dinars actuellement. C'est cette hausse de 8.000 dinars qui a été mal perçue par les députés de l'opposition, mais aussi par une partie de leurs pairs des partis de la majorité. D'où les amendements et les débats au sein de la commission des finances pour laquelle il n'a pas été facile de contenter les uns et les autres. Finalement la commission n'a décidé qu'à la dernière minute du montant qui a été fixé à 6.000 dinars, soit une baisse de 4.000 dinars par rapport au projet gouvernemental. D'ailleurs ce n'est que dans la matinée d'hier, soit avant l'ouverture de la séance plénière, qui a été d'ailleurs retardée de deux heure à cause des tractations de dernier minute, que cette commission a fixé ce montant. Cela s'est passé lors d'une réunion d'urgence tenue en présence du ministre des Finances, Mohamed Djellab, qui a donné le quitus du gouvernement. La commission a donc fait un ajout lors de la séance plénière au rapport complémentaire qui avait déjà été donné aux députés dans la matinée d'hier. Et dans le rapport complémentaire, avant l'introduction de l'amendement de dernière minute, le montant du timbre était fixé à 8.000 dinars. Ce remue-menage de dernière minute n'a pas été du goût de certains députés de l'opposition qui l'ont d'ailleurs vivement critiqué. Ainsi pour Lakhdar Benkhellaf, élu du Front de la justice et du développement, « *la commission des finances ne s'est pas réunie et n'a fait aucune délibération à propos de cet amendement. Dès lors on ignore qui a été à l'origine de cette situation* ». De plus, pour l'intervenant qui a introduit un amendement à l'article 25 tendant à baisser le montant du timbre à 4.000 dinars pour les passeports dont la validité est de dix ans et 2.000 dinars pour les passeports dont la durée est cinq ans, « *Il n'y a aucun argument économique qui expliquerait cette hausse* ». Cela dit les députés de l'Alliance de l'Algérie verte du PT et ceux du Front de la justice et du développement se sont prononcés contre cette disposition, contrairement à leurs pairs du FLN, du RND et de leurs alliés. Par ailleurs tous les amendements de l'opposition ont essuyé un refus de la majorité. Par ailleurs la commission de finances a recommandé, dans son rapport complémentaire, certaines dispositions en faveur des députés, notamment pour ce qui est de la retraite et du logement. Sur cette dernière question la commission a indiqué que les députés ne bénéficient d'aucun crédit, et ne sont intégrés dans aucun dispositif.

K. H.

Le Sila : une manifestation culturelle de grande importance.

SELLAL INAUGURE LA 19E ÉDITION DU SILA

"Il faudra donner une importance aux livres numériques"

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a inauguré, hier, au Palais des expositions, la 19e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila). En présence de plusieurs membres du gouvernement dont la ministre de la Culture, Nadia Labidi, le ministre de la Communication Hamid Grine, et de plusieurs personnalités du paysage culturel ont fait le tour des stands où des explications leur ont été fournies par les organisateurs sur les différents exposants. Profitant de cette occasion, Abdelmalek Sellal n'a pas manqué d'exhorter les professionnels de produire et de faire dans la qualité. Ainsi le Premier ministre a demandé aux éditeurs algériens de donner une plus grande importance aux livres scientifiques et techniques car « *ils sont véritablement mis en valeur et qui ne sont pas édités à grande échelle car c'est ce qui intéresse les jeunes d'aujourd'hui* ». A ce propos Sellal a souligné qu'à l'avenir il faudra donner une importance considérable aux livres numériques et les livres de jeunesse. D'ailleurs il a même demandé aux éditions Hachette pour être présentes aux prochaines éditions avec des nouveautés numériques. Le Premier ministre a porté lors de cette inauguration une plus grande importance au braille et cela dans le but de faciliter l'accès des livres aux non voyants surtout les ouvrages pédagogiques. Le gouvernement a proposé une loi permettant de soutenir toute la chaîne du livre, notamment la distribution. M. Sellal a demandé aux éditeurs d'ouvrir des librairies partout dans le pays. Profitant de cette occasion, Abdelmalek Sellal n'a pas manqué également de demander aux éditeurs de participer à faire connaître le livre algérien à l'étranger, ce à quoi plusieurs éditeurs ont fait savoir que cela n'est pas facile avec la loi algérienne concernant le commerce d'importation. Sellal a ainsi promis *«de voir cela avec le ministre du Commerce »*.

Concernant le prix des ouvrages, le ministre n'a pas omis de demander aux éditeurs *« de faire des efforts et de réduire les prix pour que cela puisse être accessible aux bourses moyennes »*. Par sa fréquentation, le Salon international d'Alger est le plus grand évènement culturel périodique du pays. Son succès se confirme d'année en année. L'édition 2013 a accueilli 1 300.000 visiteurs et compte parmi les salons du livre les plus importants dans le monde. 926 exposants représentant 43 pays issus des quatre continents, dont 267 éditeurs algériens, prendront part à l'édition 2014.

Le Sila confirme ainsi sa dimension internationale avec la participation de pays très éloignés géographiquement comme la Chine, le Japon, le Pérou ou le Vénézuela. L'Afrique et le monde arabe sont fortement représentés avec 15 nations arabes et 15 africaines. Les Etats Unis d'Amérique sont l'invité d'honneur de cette édition.

L'exposition de cette année s'étendra sur une surface de 20.000 m², qui correspond à une utilisation optimale des principaux pavillons du Palais des Expositions des Pins Maritimes.Une entrée sera réservée aux professionnels (exposants, invités, journalistes) sur la gauche de l'entrée principale du Palais des Expositions. Un riche programme a été tracé par les organisateurs pour célébrer le soixantième anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne tout au long du Sila, notamment, durant la journée du 1er Novembre 2014 qui coïncidera avec le troisième jour de la manifestation. Outre une rencontre internationale d'historiens sur le 1er Novembre, des conférences et des tables rondes, plusieurs animations jalonneront la journée anniversaire: une cérémonie de recueillement, lâcher de 60 gros ballons, distribution à tous les visiteurs de la Déclaration du Premier Novembre 1954

Grande spécificité de cette édition 2014, trois rencontres de deux jours chacune seront proposées au public sur des thématiques diversifiées : le journalisme et la littérature, la toponymie et onomastique, la littérature et le cinéma. Notons également une journée consacrée au livre en Algérie et de nombreuses autres conférences. Poursuivant sa traditionnelle série d'hommages à des personnalités disparues : Gabriel Garcia Marquez, Emmanuel Roblès, Jean Louis Hurst, Samih El Kacem, Abou El Kacem Saadallah, Mostefa Lacheraf… L'Afrique sera fortement présente cette année encore avec l'Esprit Panaf, lequel est devenu une tradition depuis la 2e édition du Festival culturel panafricain d'Alger en 2009. Une attention toute particulière est apportée au jeune public. Le pavillon A sera consacré aux éditeurs spécialisés dans le livre jeunesse et parascolaire. Le pavillon G abritera l'univers de la bande dessinée, des expositions, des rencontres et des ventes dédicaces. D'autre part des animations sont programmées tout au long du Sila à l'adresse du jeune public.

K. H.

TIZI-OUZOU, SERVICE NATIONAL

Les rappelés ont marché

PAR LOUNES BOUGACI

Les rappelés du service national ont encore battu le pavé, hier mercredi, dans la ville de Tizi- Ouzou. Des dizaines d'anciens rappelés du service militaire durant la période s'étalant entre 1995 et 1999 ont pris part à la marche à laquelle a appelé l'Association des rappelés du service national de la wilaya de Tizi-Ouzou (ARSNTO). Les citoyens qui ont participé à cette action se sont retrouvés dès la matinée à proximité de l'ancienne gare routière de Tizi-Ouzou, à l'entrée ouest de la ville des Genêts. Ils sont venus des quatre coins de la wilaya. La marche s'est ébranlée à 10 h. Les manifestants ont marché tout le long du boulevard Larbi-Ben-Mhidi puis traversé la rue Abane-Ramdane (communément appelée la Grand-Rue) avant d'aboutir au siège de la wilaya de Tizi-Ouzou. Avant cela, ils ont marqué une halte devant le secteur militaire. Les concernés soulignent que cette marche a pour but de réitérer l'exigence d'une réponse urgente et claire aux revendications contenues dans la plate-forme déposée au niveau des différentes institutions de l'Etat et demander des éclaircissements au sujet des dossiers déposés au niveau de la caisse de retraite de Blida. L'un des slogans de cette marche, arrêtés par les initiateurs, a été : « *Pour plus de considération et de respect de la part des autorités à l'égard des rappelés du service national* ». Rappelons que ce n'est pas la première fois que les anciens rappelés organisent une marche dans la ville des Genêts afin d'interpeller pacifiquement les autorités concernées pour la prise en charge de leurs doléances.

L. B.

LOGEMENTS AU PROFIT DES POLICIERS

25.534 logements AADL pour la DGSN

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a conclu 47 conventions avec le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et les wilayas depuis 2010, réussissant ainsi l'"important pari" de mettre ses personnels dans les "meilleures conditions" en termes de logement, selon la DGSN. Selon la même source, 4.294 policiers ont bénéficié, depuis 2010, de logements socio-participatifs (LSP) et 3.510 autres s'apprêtent à obtenir leurs logements en voie d'achèvement. Pour le logement promotionnel aidé (LPA), les démarches entreprises par la DGSN ont abouti à la possibilité de satisfaction de 1.000 demandes au niveau des projets inscrits dans les wilayas de Bouira, Mascara, Aïn Defla, El Bayadh et Djelfa, a-t-on relevé. Pour ce qui est de la formule location-vente, la DGSN a bénéficié d'un quota de 25.534 logements, conformément aux termes de la convention passée avec l'Agence de l'amélioration et de développement du logement (AADL), le 15 mai 2014. Concernant la formule logement promotionnel public (LPP), 665 logements ont été réservés à la DGSN dans le cadre du programme réalisé par l'entreprise nationale de la promotion immobilière. "En somme, ces acquis illustrent l'engagement fort de la DGSN sur le dossier du logement, considéré par le premier responsable de l'institution comme la priorité de son plan d'action", a-t-on souligné.

APS

LANCEMENT D'UN PROGRAMME SPÉCIAL

Plus d'emplois pour le Sud

Un programme spécial destiné au Sud vise à créer plus d'emplois dans le Grand-Sud. Plusieurs villes sont concernées comme celles de Ouargla, Illizi, Tamanrasset et Adrar. Il est prévu ainsi de stimuler les emplois dormants afin de réduire le chômage dans ces régions.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale supervise ce programme qui vient d'être initié à la faveur d'un programme spécial qui s'étendra jusqu'en 2015. De source bien informée, les autorités en charge du dossier emploi estiment que l'objectif est de relancer des postes de travail récents et de recréer ceux qui étaient dormants. Des secteurs comme le BTPH, la santé, l'industrie pétrolière et gazière seront parmi les priorités de ce programme. Dans chaque ville citée, il y aurait un début de 1.000 emplois à créer avec un recensement au peigne fin des chômeurs de la région. Selon la même source, le ministère du Travail coordonne avec l'Anem et ses antennes régionales dans le Sud, les statistiques réelles qu'elles ont récoltées sur les demandeurs d'emplois. Il s'avère que ce nombre augmente d'une région à une autre en fonction de la demande. La nouvelle stratégie consiste à dynamiser les activités selon la spécificité de chacune. Ainsi, le programme de Ouargla vise à *« absorber le chômage et de créer des postes dans le secteur énergétique »*. Des instituts de formation ont lancé à titre illustratif la filière de soudure de pipe-line, la chaudronnerie et la technologie d'extraction pétrolière dont les enfants de la région seront exclusivement favorisés étant donné que le groupe Sonatrach est dans le besoin de recruter ces futurs techniciens. Pour la région d'Adrar, l'Etat mise à accorder des facilités pour les jeunes chômeurs pour les besoins agricoles alors que les jeunes chômeurs de Tamanrasset seront insérés dans l'activité de services et de tourisme même si ce secteur connait actuellement une chute par rapport au contexte sécuritaire troublé. Les walis seront chargés de recevoir et coordonner avec les associations représentantes des chômeurs et chaque trois mois, l'autorité centrale de tutelle fera une évaluation du travail qui a été fait. Sachant que la visite du Premier ministre dans sa tournée récente au Sud a été marquée par la présence des chômeurs qui lui ont crié leur désarroi sur le manque de projets pour les jeunes. Et pour marquer ce point, Sellal a ordonné aux autorités de ces régions de mettre un dispositif spécial accéléré avant la fin de l'année pour insérer les postulants dans les emplois et les travaux d'utilité publique. Avec cette fois, une promesse de revoir les contrats de travail et d'augmenter les indemnités dans ces domaines d'utilité publique. On apprend que des salaires décents seraient dûment consignés dans les futurs contrats de travail. La reconduction est tacite après trois mois d'activité. On pense même à revoir les CCD et de titulariser les jeunes chômeurs après un période d'essai. On y reviendra.

Enfin un plan concret pour résorber le chômage au Sud.

F. A.

PRISE EN CHARGE DES DROITS DES VICTIMES DU TERRORISME

Une plate-forme africaine prochainement

PAR RAYAN NASSIM

Une plate-forme africaine relative à la prise en charge des droits des victimes des actes terroristes en Afrique sera élaborée avec la contribution des pays membres de l'Union africaine (UA), a annoncé à Alger le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert), Francesco Madeira. S'exprimant lors d'une conférence de presse au terme du symposium sur "Les victimes d'actes terroristes", M. Madeira a déclaré que le Caert appellera les représentants des 54 pays membres de l'UA à mettre en place, dans chaque pays concerné, des associations nationales de victimes d'actes terroristes qui constitueront, à leur tour, à la création d'associations régionales en vuede *"la mise en place d'une plate-forme continentale"* pour exprimer les doléances et les besoins des victimes du terrorisme. Soulignant que ce genre d'associations sera le porte-voix des victimes auprès des chef d'Etat au sein de l'UA, M. Madeira a indiqué que cette question de créer ces outils sera examinée et affinée lors de la tenue prochaine des réunions des points focaux du Caert. "*Il s'agit là de l'acquis le plus important autour duquel ont été unanimes les participants au symposium initié par l'organisation continentale sur « Les victimes d'actes terroristes »*", a souligné le responsable du Caert. Interrogé sur *"les similitudes"* des besoins des victimes d'actes terroristes constatées par les experts lors du symposium, M. Madeira a indiqué que *"le terrorisme là où il frappe, il agit de la même manière à travers la violence, la terreur et les tueries, alors les conséquences sont les mêmes sur les victimes"*. Partant de là, a ajouté le responsable du Caert, il y a unanimité à ce que les gouvernements *"prêtent attention aux victimes en leur rendant justice"*, affirmant que *"l'impunité est la pire des choses qu'on puisse infliger aux victimes"*. *"Si on doit réhabiliter les victimes, on doit le faire par le biais de la justice"*, a martelé M. Madeira, soutenant *qu'"aujourd'hui, nous avons franchi une étape dans la lutte contre le terrorisme et tout le monde estime que la prise en charge des victimes est l'une des voies les plus efficaces dans ce domaine"*. Pour ce qui est de l'avenir des conclusions du symposium, il a annoncé qu'elles seront transmises à la Commission africaine pour en faire part au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA qui, à son tour, les soumettra au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation panafricaine. *"C'est pour la première fois que l'UA a prêté une attention très spéciale aux victimes du terrorisme, à travers ce symposium"*, a souligné M. Madeira, rappelant qu'auparavant, *"on parlait de lutte antiterroriste et non pas de victimes du terrorisme et leur prise en charge"*. *"Nous avons partagé les expériences et le débat avec les victimes"*, a t-il également dit, ajoutant que *"l'un des points importants que nous avons touché était les défis auxquels sont confrontés les victimes"*. Les experts et spécialistes s'étaient penchés durant deux jours sur les questions liées à la promotion et la protection des droits des victimes du terrorisme. Plusieurs interventions et exposés ont été inscrits à l'ordre du jour, notamment le "Cadre international pour le soutien et l'assistance aux victimes", "Initiatives, pratiques et modèles nationaux de soutien aux victimes", "L'expérience des victimes et de leurs associations: défis et opportunités", ainsi que le "Rôle des victimes et des associations des victimes dans la prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent". Outres ces thèmes, ont été débattus les thèmes relatifs à "La réponse de la justice pénale aux victimes du terrorisme", au "Cadre régional et international pour le soutien et l'assistance aux victimes" et "Les actions futures: établissement du réseau africain des associations des victimes et les activités de suivi". Diverses entités gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des organisations régionales et internationales ont pris part à ce symposium. Il s'agit d'associations des victimes d'actes terroristes et d'organisations de la société civile, des Etats membres de l'UA, des membres des communautés économiques régionales (CER), d'organismes de l'Onu et d'organisations internationales.

R. N.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES FEMMES

Plaidoyer à Oran pour l'application des lois

Des participants au premier Congrès international féminin "Pour une culture de paix" ont plaidé, à Oran, pour l'application de la loi permettant la lutte contre la violence sur les femmes. Les textes de loi *"doivent être accompagnés de mécanismes d'application permettant de lutter contre ce phénomène, comme cela se fait de par le monde"*, ont indiqué les participants à un atelier intitulé "Violences à l'égard des femmes, quelles solutions?". Imene Hayef, représentante de l'Onu femmes en Algérie, a souligné, dans son intervention, que *"les violences physiques ou sexuelles contre les femmes représentent une discrimination et une violation des droits fondamentaux de la personne que l'ensemble des pays doivent éradiquer ou du moins freiner"*. *"Outre les lois, des politiques et des stratégies publiques sont à mettre en place pour criminaliser la violence conjugale"*, a-t-elle ajouté. Au niveau mondial, le taux de prévalence des violences physiques et/ou sexuelles, se situent entre 29 et 62 %. Une femme sur quatre au monde a été au moins violentée durant sa grossesse, a-t-elle soutenu. *"Bannir ces pratiques est l'un des objectifs du développement durable de l'Onu pour l'année 2015"*, a-t-elle déclaré. Pour leur part, les avocates Anissa Smati-Belahssen et Nadia Ait Zaï, qui est aussi présidente du réseau Wassila pour l'aide aux femmes violentées, ont abordé l'avant-projet de loi pénalisant les actes de violence contre les femmes. Ce *"projet accentuerait les peines à l'encontre de ceux qui violentent les femmes, qu'ils soient père, frère ou mari, tout en introduisant un élément nouveau concernant le harcèlement sexuel dans un lieu de travail et dans la rue et les violences verbales sévères, à condition que la victime engage une procédure juridique"*, ont-t-elle expliqué. Selon elles, des textes de loi sur la violence à l'égard des femmes existent en Algérie, mais leur application nécessite des mécanismes spécifiques. Plusieurs autres ateliers ont été organisés en marge de cette première journée du congrès traitant, entre autres, "La meilleure répartition des rôles et des responsabilités" et "Féminin dans le Coran". Plusieurs conférences sont prévues pour la 25e journée, abordant notamment "Quels rôles pour les valeurs éthiques dans l'éducation", "Médias et valeurs humaines", "La contribution des femmes dans la paix". Le premier Congrès international féminin "Pour une culture de paix" ayant pour thème "Paroles aux femmes" s'est ouvert mardi au centre des conventions d'Oran Mohamed-Benahmed, en présence du conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi, et de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem. Cette rencontre de quatre jours est organisée par la Fondation pour le développement méditerranéen "Djanet El Arif", basée à Mostaganem et présidée par Cheikh Khaled Bentounes, ainsi qu'un partenaire étranger, en l'occurrence l'ONG "Organisation Internationale Soufie Alawiya" (AISA).

R. N.

C'ÉTAIT IL Y A 60 ANS, UN 1er NOVEMBRE

Début d'un long combat pour l'indépendance de l'Algérie

C'était il y 60 ans jour pour jour. Le 1er novembre 1954 une poignée de nationalistes algériens déclenche ce qui va devenir la Guerre d'Algérie, l'un des conflits de décolonisation parmi les plus longs et les plus meurtriers du XXe siècle.

PAR SADEK BELHOCINE

Ce jour-là, ce groupe a donc décidé de déclencher la lutte armée pour recouvrer l'indépendance de l'Algérie colonisée depuis 1830. Mohammed Boudiaf, Mostefa Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat, Didouche Mourad et Krim Belkacem, suivis quelques temps plus tard par Hocine Aït Ahmed, Mohamed Khider et Ahmed Ben Bella, aigris par leur expérience au sein de l'Organisation spéciale (OS), avaient décidé de créer le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA) avec un seul objectif : l'indépendance de l'Algérie. Le 10 octobre 1954 les membres du CRUA fixent la date de l'insurrection au lundi 1er novembre 1954. Plusieurs années de combat politique ont été nécessaires au peuple algérien pour se prendre en charge. Du PPA (Parti du peuple algérien) au MTLD (Manifeste pour le triomphe des libertés démocratiques) à l'OS (Organisation spéciale), ces structures donneront naissance au Front de libération nationale (FLN) qui mènera une glorieuse Révolution donnant lieu à l'émancipation du peuple algérien. Le 1er novembre 1954 constitue ainsi l'acte de naissance du Front de libération nationale (FLN) qui va mener l'Algérie à l'indépendance. Un peu partout sur le territoire national des bombes éclatent, des récoltes sont incendiées, des poteaux électriques et téléphoniques sont sciés et quelques commissariats sont attaqués ou font l'objet de rafales d'armes automatiques. Au total, ces premiers actes armés, une trentaine au total, font sept morts, dont l'instituteur Guy Monnerot tué dans les Aurès en même temps qu'un caïd local. Les moyens militaires dont disposent les premiers combattants de la liberté sont alors faibles pour ne pas dire insignifiants. D'ailleurs, nombre d'entre eux sont très vite arrêtés et certains resteront en prison jusqu'à l'indépendance. Il n'empêche, un brasier était allumé qui devait, entre autres, conduire à la fin de la Quatrième république et au retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958. La réunion du Comité des 22, qui a constitué un tournant historique dans le processus de préparation de la lutte armée, le 1er novembre 1954, était une initiative née de la détermination d'un noyau de militants représentatif du peuple algérien de s'affranchir du joug colonial pour aboutir enfin à l'indépendance nationale. Quelles que furent les divergences rapportées sur la période charnière ayant précédé et abouti au déclenchement de la lutte armée, un fait demeure unanimement rapporté par les historiens : celui de la détermination de tout un peuple, base et élite, de se libérer de l'oppression coloniale. Il faut ainsi remonter au moins jusqu'à la période comprise entre 1945 et 1946, marquée par des dissensions au sein du Parti du peuple algérien (PPA),pour confirmer le souci qui animait la majorité des militants de faire fi des divergences d'opinions et des prétentions de leadership.

La guerre de Libération nationale, séquence d'une grande épopée algérienne.

Les 22 et les autres….

En premier lieu, ce furent les "hors la loi" et les condamnés à mort, comme Bentobal, Zighout, Ben M'Hidi, Boudiaf, Didouche Mourad, ainsi que Benaouda qui avaient été contactés pour la réunion du 25 juin 1954 au domicile de Lyes Derriche. Durant ce conclave historique, Mohamed Boudiaf et Mustapha Benboulaid avaient pris la parole pour, entre autres, assurer que les Aurès étaient *"suffisamment dotés en armes pour soutenir d'autres régions",* selon les témoignages. La *"détermination"* pour libérer le pays était telle que la question de la désignation de celui qui dirigera la révolution, problématique au départ, avait fini par être résolue à travers l'élection d'une direction collégiale, mettant un terme au "duel" Boudiaf-Benboulaid. Lors de la même réunion, l'idée de l'action armée était ainsi suffisamment mûre pour donner lieu à la déclaration du 1er Novembre, même si cette date n'a pas été arrêtée à ce moment-là, si ce n'est le principe que cela doit se passer dans les six mois tout au plus.Le moudjahid Mohamed Mechati, également membre des 22, décédé en juin dernier, soutient, dans une de ses déclarations à la presse, que *"le mot d'ordre"* de la lutte armée avait été adopté à *"l'unanimité"* par le groupe historique. L'une des premières décisions prises à l'issue de cette réunion avait été le découpage de l'Algérie en cinq zones, les Aurès, confiée à Mustapha Ben Boulaïd, le Nord-Constantinois à Didouche Mourad, la Kabylie, à Krim Belkacem et Amar Ouamrane, Alger et l'Algérois à Rabah Bitat et enfin, l'Oranais à Larbi Ben M'Hidi. Mohamed Boudiaf était, quant à lui, chargé de la coordination entre les zones. Mohamed Boudiaf, désigné par ses pairs «coordonnateur», il s'envole pour le Caire porteur de la Proclamation du 1er Novembre 1954 qui sera lue sur les ondes de Sawt-El-Arab, la Radio du Caire, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954 par Ahmed Ben Bella. Ben Bella, Aït Ahmed et Khider, établis dans la capitale égyptienne, où ils représentaient la délégation extérieure du PPA-MTLD avaient entre-temps opté pour le CRUA et avec les «6», ils constituaient à «9» la première direction du FLN. Avant de se séparer à Bologhine, les premiers s'étaient donnés rendez-vous au 12 janvier 1955 pour faire le point de la situation, malheureusement les événements surgis de la guerre ne leur ont pas permis de se rencontrer. Abane Ramdane libéré en janvier 1955, après 6 ans de détention, regagne son village natal, où il est rejoint par Krim Belkacem et Amar Ouamrane. En mars 1956, le Front républicain socialo-communiste a remporté les élections législatives et Guy Mollet, chef de la SFIO, est porté au pouvoir. Grâce aux «pouvoirs spéciaux» qui lui furent votés par la nouvelle assemblée, le gouvernement de gauche augmente le potentiel de son armée. De 200.000 hommes en 1956, l'effectif de cette dernière va s'élever à 400.000. Après 7 ans de sang et de larmes durant lesquels se 1.500.000 chahids sont tombés au champ d'honneur et un pays dévasté par les hordes coloniales français, l'Algérie se libère du joug colonialiste un certain juillet 1962.

S. B.

LE MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE L'ABRITE

Gaïd Salah inaugure le pavillon de l'ANP

PAR RAYAN NASSIM

Le vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah a procédé hier à l'inauguration du pavillon de l'ANP au niveau du Musée central de l'Armée, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. L'inauguration a eu lieu en présence des ministres des Moudjahidine, Tayeb Zitouni et de la Culture, Nadia Labidi, des commandants des forces, de la Gendarmerie nationale, de la Garde républicaine et de la 1re Région militaire. Cet évènement intervient dans le cadre de la commémoration du 60e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, coïncidant avec le 30e anniversaire de l'inauguration du Musée central de l'Armée, précise le communiqué. Ont également pris part à la cérémonie d'inauguration, les chefs de départements, les directeurs et chefs de services centraux du MDN et de l'état-major de l'ANP, ainsi que des élèves représentant les différentes écoles militaires relevant de la 1re Région militaire. *"Après avoir procédé à l'ouverture officielle du pavillon de l'ANP au niveau du Musée, le général de corps d'armée a visité ses stands regroupant des documents, des équipements, des photographies et des armements des différentes forces, directions, structures de formation et organes spécialisés de l'ANP, ainsi que le stand qui pérennise la participation de l'ANP aux guerres du Proche-Orient",* est-il ajouté de même source. L'ouverture au public du pavillon *"renforce l'attachement à la mémoire et à l'histoire de l'Algérie à travers le passage en revue du parcours de l'ANP digne héritière de l'ALN, depuis l'indépendance, et de sa contribution dans l'épopée du développement et de l'édification de l'Algérie indépendante et dans la sauvegarde de la souveraineté et la sécurité du pays",* souligne le communiqué. Il précise également que la visite dudit pavillon se fera *"tout au long de l'année".* Le Musée Central de l'Armée est situé au complexe Riadh-El-Feth en face du Sanctuaire des Martyrs et se compose d'un rez-de-chaussée et de quatre étages consacrés aux expositions relatant la résistance de l'Algérie à travers les diverses époques: préhistorique et antique, médiévale, moderne et contemporaine. On y trouve également des expositions des périodes des résistances et de la lutte armée, à savoir, les révoltes populaires, le mouvement nationaliste et la guerre de Libération nationale.

R. N.

CÉLÉBRATION DU 60E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE 1954

Ooredoo, partenaire de l'évènement Dikra 60

Ooredoo se joint à l'élan national commémorant le 60e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954, en étant le partenaire de l'évènement Dikra 60 : Histoire et Mémoire. Cet évènement organisé par La Fabrik Production et Le Musée public national du Bardo se tiendra à la Cour des Marbres du Musée du Bardo d'Alger, le vendredi 31 octobre 2014 à partir de 17h. Dikra 60 se veut un hommage aux femmes et aux hommes qui ont écrit cette glorieuse page de l'histoire de l'Algérie, mais aussi un devoir de mémoire pour perpétuer le souvenir des sacrifices du peuple algérien pour son indépendance. Des communications, des témoignages et des projections sont prévus durant cet évènement qui verra la présence de nombreuses personnalités historiques, d'historiens et d'universitaires. Ooredoo, en tant qu'entreprise citoyenne entend partager avec le peuple algérien la célébration de sa glorieuse histoire.

SOLIDARITÉ AU PROFIT DES NÉCESSITEUX ET DES HANDICAPÉS

Une attention particulière accordée par le programme quinquennal

Le gouvernement œuvre au bien-être du citoyen à travers les efforts soutenus pour sortir les nécessiteux et les défavorisés du cercle de la pauvreté.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le programme quinquennal du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, consacre une grande part à la solidarité au profit des nécessiteux et des handicapés, a affirmé, mardi à Oran, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem. "*La politique de solidarité se taille une grand part dans le programme du président de la République"*, a souligné la ministre lors d'une rencontre au siège de la wilaya avec les élus locaux et les représentants de la société civile et d'associations à caractère social. Elle a appelé les responsables du secteur de la solidarité "*à être à la hauteur de cet intérêt"*. Le gouvernement œuvre au bien-être du citoyen à travers les efforts soutenus pour sortir les nécessiteux et les défavorisés du cercle de la pauvreté, a ajouté Mounia Meslem appelant les responsables et les élus locaux, la société civile, les associations et les organes d'information à travailler ensemble sur un plan d'action en matière d'accompagnement et d'aide aux couches démunies. Abordant la situation des Africains en Algérie, la ministre a déclaré à la presse "*nous œuvrons à trouver des solutions pour les aider"*, en réaffirmant que l'Algérie ne manquera pas à son engagement d'aider les pays amis et frères. *"L'accueil de ces réfugiés africains est un devoir pour l'Algérie et c'est notre politique depuis la proclamation du* 1er Novembre 1954 suivie par le président de la République et le gouvernement.

La ministre a inspecté, lors de sa visite dans la wilaya d'Oran, différents établissements de son secteur et a pris connaissance de visu des conditions de prise en charge au sein de la maison des personnes âgées, du centre de l'enfance assistée à haï "Es-salem",

l'école des sourds-muets à haï "Gambetta" et le centre médico-pédagogique des enfants inadaptés à hai "USTO". Mounia Meslem a également assisté, au centre des conventions d'Oran Mohamed-Benahmed à l'ouverture du premier Congrès international féminin "Pour une culture de paix" placé sous le slogan "Parole aux femmes".

Le wali d'Oran a, de son côté, annoncé que 25 familles recasées à l'établissement de l'enfance assistée au quartier "Es-salam" seront prises en charge dans le court terme. Abdelghani Zaâlane, qui a rassuré ces familles, a fait savoir qu'il a dépêché dernièrement "*une commission pour les recenser afin de les prendre en charge*". Ces familles squattent depuis plusieurs années des pavillons de cet établissement, qui héberge 106 personnes âgées de 6 à 55 ans.

L. B.

ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Relogement de 1.080 familles à Alger

PAR RAYAN NASSIM

Mille quatre-vingt familles, issues notamment des bidonvilles et des immeubles menaçant ruine de plusieurs communes de la wilaya d'Alger, ont été relogées dans la nuit de mardi à mercredi dans six nouvelles cités. Entamée à 20h, cette opération de recasement a bénéficié à 452 familles des communes de Belouizdad, Oued Koreiche, Bab-El-Oued, Hussein Dey, El Harrach, Kouba et Bordj- El-Kiffan, selon un communiqué de la wilaya. Le recasement a concerné également 321 familles issues de 13 bidonvilles implantés à Birtouta (Haouch Gazouz), Chéraga, Staouéli, Mohammadia, Bir Mourad Raïs, Saoula, Bouzaréah et Kouba, selon la même source. 218 familles vivant dans des caves à la cité Diar-El- Afia de Kouba (130 familles), à Alger-Centre (73 familles) et El Harrach (15 familles) ainsi que 89 familles logeant sur les terrasses des immeubles d'Alger-Centre ont été également transférées dans cette même opération de relogement vers les nouvelles cités. Les 1.080 familles ont été relogées dans la cité des 2.160 logements de Sidi M'hamed (commune de Birtouta), la cité des 1.432 logements de Beni Abdi de Khraïssia, la cité des 1.032 logements de Ouled Mendil à Douéra, le quartier 800 logements de Beni Messous, celui des 762 logements de Heuraoua et la cité des 150 logements de Souidania. La wilaya d'Alger a mobilisé 5.680 agents, 2.300 camions et 75 bus afin de mener à bien cette opération, la deuxième en un mois après celle organisée le 15 octobre dernier au profit de 1.206 familles issues notamment des chalets de Réghaïa et de Bordj-El-Kiffan.

Le recasement en cours permettra, selon la wilaya, de relancer dix projets publics, notamment la liaison routière Chateauneuf-Chéraga, deux stades communaux à Mohammadia et Staouéli, deux sûretés urbaines à Staouéli et Bir-Mourad-Raïs et un lycée à Bouzaréah. Le wali, Abdelkader Zoukh, a effectué dans la soirée de mardi une visite d'inspection sur quelques sites évacués de leurs occupants, notamment des caves et des terrasses au boulevard Mohamed V à Alger-Centre et un immeuble menaçant ruine à Hassiba Ben-Bouali dans la commune de Belouizdad. Avec cette opération de relogement, la wilaya d'Alger aura distribué plus de 11.200 logements sur les 25.000 disponibles depuis le début des opérations de recasement entamées le 21 juin dernier. La wilaya d'Alger dispose d'un programme d'éradication de l'habitat précaire de 84.000 logements sociaux, dont 25.000 sont en cours de distribution en attendant la réception, avant fin 2014, de 11.000 autres unités.

R. N.

SIGNATURE ET CERTIFICATION ÉLECTRONIQUES

Le projet de loi bientôt devant l'APN

La commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) examinera "prochainement" les dispositions du projet de loi définissant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques, a indiqué mardi un communiqué de l'APN. La commission auditionnera mercredi le président du Conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), précise la même source. La commission avait tenu cinq réunions consécutives durant lesquelles ses membres ont auditionné des représentants des ministères de la Défense, des Finances et du Commerce. Elle a auditionné également le P.-DG du Crédit populaire algérien (CPA), le directeur général du Centre national du registre de commerce (CNRC), le président de la Chambre nationale des notaires, un représentant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ainsi que des académiciens et des experts. La commission des transports et des télécommunications de l'APN a entamé ses travaux le 20 octobre.

R. N.

DÉLIVRANCE DE PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

20.000 unités/jour à compter de la mi-novembre

PAR RACIM NIDAL

Pour accélérer la cadence de la délivrance du passeport biométrique, de nouvelles mesures et nouveaux dispositifs viendront s'ajouter à ceux qui existent déjà. Près de "*20.000 passeports biométriques seront délivrés quotidiennement à partir de la mi-novembre*", a affirmé à Alger le directeur général de la modernisation au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abderrezak Henni. "*Les parties concernées par cette opération procéderont à compter de la mi-novembre prochain à la mise en service de deux nouveaux appareils qui permettront la délivrance de 20.000 passeports biométriques par jour au lieu de 10.000 actuellement*", a indiqué M. Henni lors d'une journée d'études consacrée au suivi de la mise en oeuvre des systèmes de modernisation des documents à laquelle ont pris part les directeurs de l'Administration générale et de la Communication des différentes wilayas. Il a souligné que *"la grande affluence des citoyens pour l'obtention du passeport biométrique nous a incités à nous réorganiser pour alléger la surcharge enregistrée ces derniers jours sur la prise en charge de la demande croissante en passeports biométriques".* Rappelant que 3 millions de passeports biométriques avaient été délivrés depuis le lancement de l'opération, le même responsable a exhorté les directeurs de wilayas concernés à *"délivrer au citoyen le passeport en un temps record car le système en vigueur le permet".* Il a appelé à renoncer définitivement aux rendez-vous pour le retrait des passeports sauf dans certains cas, soulignant la possibilité de travailler, si nécessaire, en système des deux vacations pour prendre en charge toutes les demandes. Parmi les mesures évoquées par M. Henni lors de cette rencontre, le système du guichet unique qui permet de "*mettre un terme à toute forme de tension au niveau des services d'état civil, et au citoyen de retirer ses documents dans des délais raisonnables*". Il a également insisté sur la nécessité de doter les annexes des communes au niveau national d'un réseau de communication et d'information leur permettant d'offrir les mêmes prestations que celles offertes par les communes, affirmant que sur un total de 3.000 annexes, 60 % étaient reliées à ce réseau. Le directeur général a saisi l'occasion pour appeler les participants à cette journée d'études à "*accorder un intérêt particulier aux archives de l'état civil"* les qualifiant de "*mémoire du peuple".* Concernant la carte grise, M. Henni a annoncé l'application d'une nouvelle procédure permettant de délivrer ce document *"rapidement et dans les délais fixés par la loi*", appelant à ne plus donner de récépissé qu'"*en cas de problèmes nécessitant la vérification des informations".* S'agissant du retard accusé dans le renouvellement du permis de conduire, M. Henni a précisé que les mesures prévues permettront d'imprimer un grand nombre de documents. Il a appelé le personnel chargé de cette opération à *"travailler davantage pour rattraper le retard dès l'acquisition dans les prochains jours d'undispositif spécial permettant de créer une banque de données nationales concernant les permis de conduire*". Il a enfin annoncé que *"la première carte nationale biométrique sera délivrée en février 2015 dans le cadre de la stratégie de modernisation des différentes structures du secteur".*

R. N

SEMAINE ALGÉRIENNE DES INVESTISSEMENTS AUX USA

Le plan de relance industriel national séduit les Américains

L'opération de charme conduite par Bouchouareb à l'encontre des opérateurs économiques américains semble porter ses fruits. Le pays de l'oncle Sam semble intéressé par le doing business in Algéria.

PAR RYAD EL HADI

Les rencontres bilatérales pour l'identification des opportunités d'affaires entre l'Algérie et les Etats-Unis ont connu, à Chicago, une forte présence d'hommes d'affaires américains à l'occasion de la tenue de la Semaine algérienne des investissements.

"Plusieurs opérateurs américains se sont montrés très intéressés par le marché algérien mais aussi par le plan de relance du secteur industriel", a affirmé le directeur de gestion du secteur marchand public auprès du ministère de l'Industrie et des Mines, Ali Oumellal, en marge de cette rencontre lancée lundi dernier à Chicago. Selon M. Oumellal, ces rencontres, qui se sont poursuivies hier et continueront aujourd'hui, à Washington DC, devraient être sanctionnées par la signature d'accords de partenariat dans divers secteurs. La joint-venture conclue lundi dernier entre CIALFARM (filiale du groupe algérien ETRHB) et la firme américaine Varian Medical Systems, qui est le leader dans les systèmes de radiothérapie, constitue un premier résultat concret de cette rencontre. Signé en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, cet accord prévoit la facilitation de l'acquisition par la partie algérienne de systèmes de radiothérapie destinés au traitement des maladies de cancer. L'accord porte également sur la réalisation, en Algérie, d'un institut de formation dans le domaine des technologies de radiothérapie et des systèmes de sécurité développés et mis au point par Varian. D'autres participants américains ont affiché leur intention de s'engager en Algérie à l'image du cabinet Baker and McKenzie, spécialisé dans le conseil juridique des entreprises et dont le représentant connaît l'Algérie depuis plus de quatre décennies. *"Notre cabinet reçoit souvent des demandes de conseils de la part de firmes américaines sur le climat des affaires en Algérie"*, a précisé Michael L. Coleman, ajoutant que les rencontres qu'il a eues avec des chefs d'entreprises algériennes et avec le directeur général de l'Agence nationale de développement de

l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri, lui ont surtout permis de mettre à jour les informations relatives au climat des affaires en Algérie. Il a également considéré que la signature d'un accord de non-double imposition par les autorités des deux pays devrait permettre de renforcer la présence des firmes américaines dans le marché algérien, notamment dans le segment de l'industrie pharmaceutique. Un représentant d'un institut de formation, basé à Indianapolis,Oscar Estrada,a indiqué avoir été sollicité par l'Andi à l'effet d'assurer la formation de cadres chargés de l'accompagnement de l'investissement. *"Nous avons convenu d'organiser une première visite en Algérie pour définir les besoins réels en matière de formation*", a-t-il ajouté. La Semaine algérienne consacrée à l'investissement et aux affaires, "Doing business in Algeria", qui a ouvert ses travaux lundi à Chicago, se poursuivra aujourd'hui à Washington DC. **R. E.**

RECHERCHE ET EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

Alnaft signe quatre contrats avec des groupements internationaux

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a signé, hier à Alger, quatre contrats de recherche et d'exploitation des hydrocarbures avec trois groupements internationaux. Ces contrats concernent la recherche et la mise en exploitation des quatre périmètres de Timmissit, Tinhert Nord, M'sari Akabli et de Boughezoul, attribués par Alnaft en septembre dernier dans le cadre du 4ème appel d'offres pour les opportunités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures. Représentée par le président de son comité de direction, M. Sid Ali Betata, l'agence Alnaft a, ainsi, signé deux contrats avec le groupement Enel-Dragon Oil pour la recherche et l'exploitation des périmètres de Tinhert Nord et de M'Sari Akabli, situés respectivement dans les régions est et ouest du Sahara. La partie Est du Sahara algérien est une zone qui recèle d'importantes réserves pétrolières et gazières, tandis que la région ouest saharien, peu explorée jusqu'à maintenant, est supposée contenir de grands gisements gaziers, selon les premières évaluations faites dans ce sens. Le troisième contrat relatif au périmètre de Timmisit, situé lui aussi dans l'erg Est du Sahara, a été paraphé avec le consortium Statoil Sigma-Shell exploration. Quant au quatrième contrat, qui concerne le périmètre de Boughezoul, il a été signé avec le groupement Repsol exploration-Shell exploration.

RÉALISATION DES VRD DE LA NOUVELLE VILLE DE HASSI MESSAOUD

Un groupement d'entreprises algériennes sélectionné

Un contrat relatif à la réalisation de la voirie et des réseaux divers (VRD) de la nouvelle ville de Hassi Messaoud a été conclu avec un groupement d'entreprises algériennes, selon le chargé de la gestion foncière et de marketing de l'établissement de la nouvelle "Oasis urbaine". Le contrat a été conclu avec un groupement d'entreprises composées de Cosider, comme chef de file, Cosider Canalisation, ENGCB (filiale de Sonatrach) et Kahrif, a précisé M. Nacim Rekhroukh, en marge du 5ème salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable "ERA 2014", qui prend fin mercredi au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed". Une première bande de protection végétale composée de 60.000 palmiers et 60.000 autres arbres forestiers a été réalisée, a-t-il déclaré, soulignant que le projet de la nouvelle ville *"sera un champ d'application exemplaire de solutions les plus avancées dans le domaine des énergies renouvelables et du solaire, conformément au programme national dans le domaine fixé par les pouvoirs publics"*.

La nouvelle ville de Hassi Messaoud, qui s'inscrit comme ville d'appui au développement durable, devra accueillir une population de 80.000 habitants. Elle sera édifiée en dehors des zones de risques majeurs et des installations pétrolifères et gazières, a-t-il expliqué. Plus d'une centaine d'exposants nationaux et étrangers, dont notamment ceux de l'Allemagne, la Chine, Chypre, les Emirats arabes unis, la France, l'Italie, la Pologne et l'Autriche et la Tchéquie ont pris part à ce salon de trois jours, organisé par l'agence "Myriade Communication". Le salon a drainé de nombreux visiteurs qui ont pu constater la présence de grands industriels du solaire parmi les exposants étrangers et autres nouveaux parmi les entreprises algériennes dont ENIE et Condor qui investissent dans les énergies propres pour une meilleure intégration du développement industriel durable dans le cadre des nouveaux défis.

"Des entreprises algériennes consentent énormément d'efforts pour accroître leur compétitivité sur le marché local et commercialiser leur produit de qualité sur le marché international", a fait savoir un cadre d'une entreprise privée.

DOPÉS PAR LES STOCKS DE BRUT AUX USA

Les cours du pétrole en hausse en Asie

Les cours du pétrole s'affichaient en hausse mercredi en Asie dans un marché sur la réserve dans l'attente de la réunion de la Réserve fédérale américaine et la publication du rapport hebdomadaire sur les stocks de brut aux Etats-Unis. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en décembre gagnait 26 cents, à 81,68 dollars tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance prenait 20 cents à 86,23 dollars. "Les yeux sont clairement rivés sur la Fed", a déclaré la United Overseas Bank de Singapour. La banque centrale, qui a entamé mardi à Washington une réunion de politique monétaire de deux jours, devait publier sa décision très attendue mercredi. La plupart des analystes anticipent la fin de son soutien monétaire exceptionnel et le maintien de ses taux directeurs à des niveaux proches de zéro. "Nous nous attendons à ce que la Fed maintienne son cap en matière de taux directeurs et qu'elle dise qu'ils resteront bas pendant un +temps considérable+, une fois terminé le programme d'injections de liquidités", a ajouté la UOB. Les marchés sont également dans l'attente de la publication mercredi du rapport hebdomadaire des autorités américaines sur les réserves de produits pétroliers aux Etats-Unis. Les analystes anticipent une hausse. Mardi à la clôture, le baril de WTI pour livraison en décembre avait gagné 42 cents sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), à 81,42 dollars. A Londres, le baril de Brent avait terminé à 86,03 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 20 cents par rapport à la clôture de lundi.

BOUIRA

Projection du film *Fadhma n'Soumer*

La projection du film Fadhma n'Soumer du réalisateur Belkacem Hadjadj, entamée depuis la mi-octobre courant à la maison de la culture Ali-Zaâmoum de Bouira à l'occasion de la célébration de la journée de l'émigration coïncidant avec le 17 octobre, a drainé un nombreux public. D'une durée de 96 mn, ce film raconte l'histoire remarquable de cette héroïne du Djurdjura pendant la période coloniale. Il s'intéresse au destin exceptionnel de Lalla Fadhma n'Soumer, campée par l'actrice franco-libanaise Laëtitia Eïdo, une jeune femme exilée de son village natal, Ouardja, après un mariage forcé. Cette résistante et femme de caractère a joué un rôle majeur dans l'unification des tribus kabyles contre l'envahisseur, grâce à son influence spirituelle et politique sur la population. De par le scénario, co-écrit avec le Canadien Marcel Beaulieu, Belkacem Hadjadj, a voulu restituer toute l'atrocité et la cruauté d'un colonialisme sauvage et sanguinaire qui n'épargnait ni femmes ni enfants.

DJELFA

Campagne de tonte 2013-2014

Une production de 57.050 quintaux de laine a été réalisée dans la wilaya de Djelfa, au titre de la campagne de tonte 2013-2014, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). Cette production dépasse de loin les prévisions du contrat de performance de 31.890 qx, fixé pour cette wilaya agropastorale, réputée pour son leadership national en matière d'élevage ovin. La campagne de tonte à Djelfa commence au début de chaque saison estivale, pour se poursuivre de façon intermittente jusqu'à sa fin. L'opération est actuellement pratiquée par des professionnels saisonniers, contrairement à ce qui avait cours dans un passé récent, durant lequel des "touizas" étaient spécialement organisées pour ce faire, dans une ambiance bon enfant propre au milieu rural. La laine obtenue est collectée par les éleveurs, qui en gardent une infime quantité pour leur usage personnel. En effet, de nombreuses femmes artisanes des zones rurales de la wilaya continuent, de nos jours, d'exploiter la laine de bonne qualité pour confectionner des Kechabias, des tapis et nombre de tissages traditionnels, en dépit du déficit accusé en tanneurs, dont le métier tend à disparaitre. Avec son cheptel ovin, estimé à près de trois millions de têtes, la wilaya de Djelfa enregistre, à chaque saison de tonte, une affluence considérable de commerçants, issus des régions de l'est du pays notamment, en quête de grandes quantités de laine brute, qu'ils destinent à la transformation industrielle.

APS

TIZI-OUZOU, AGENCE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Primes d'insertion des diplômés

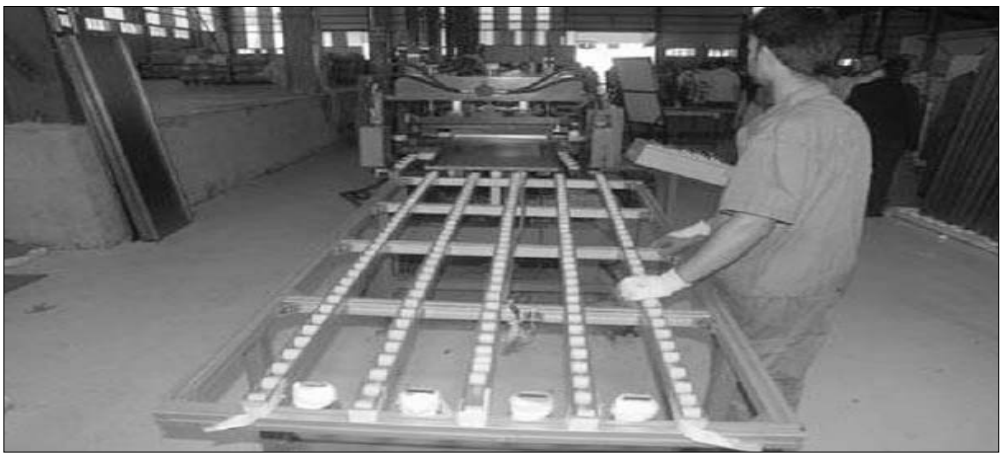

Au titre du dispositif de Primes d'insertion des diplômés (PID), géré par l'Agence du développement social (ADS), un quota de 1.300 postes a été alloué, en 2014, à la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué la Direction de l'action sociale (DAS).

PAR BOUZIANE MEHDI

"*Le quota de postes PID qui nous a été destiné, cette année, a décru de 700 unités comparativement à l'exercice précédent durant lequel il nous a été attribué 2.000 postes*", a indiqué, à l'APS, Lattès Djamila, chargée de ce dispositif d'insertion sociale au niveau de la DAS, qui a précisé que sur ce nombre de postes dégagés, il a été consacré 860 pour les diplômés universitaires et 440 pour les techniciens supérieurs issus de la formation professionnelle, avec des primes respectives d'insertion de 10.000 et 8.000 DA/mois. Selon la préposée au dossier, l'ensemble de ces postes a été affecté à des postulants qui ont été placés dans l'administration publique des différents secteurs, avec le prélèvement d'une cinquantaine de postes pour les affecter au profit de l'encadrement des associations à caractère humanitaire et social *"afin de les aider à une meilleure en charge des catégories sociales défavorisées"*.

Le dispositif PID a été mis en place par l'ADS en 2008, en substitution au contrat du pré-emploi, a rappelé l'APS, soulignant que ces emplois dits *"d'attente"* son réservés aux diplômés primo-demandeurs, âgés de 19 à 35 ans, afin de leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle et, partant, de promouvoir leur employabilité sur le marché du travail.

Couvrant la période allant de 2008 à 2014, le bilan de la Direction de l'action sociale fait état de l'inscription de 53.721 inscrits au dispositif PID, pour un total de postes offerts de 9.325, soit un stock de demandes insatisfaites de pas moins de 44.396 postulants.

B. M.

BOUMERDES, DÉCHETS HOSPITALIERS

Véritable menace pour la santé publique

Les divers déchets hospitaliers (médicaments, seringues, pansements…) déversés en pleine nature constituent une véritable menace pour la santé des citoyens dans la wilaya de Boumerdès.

"La situation est critique et appelle à des solutions urgentes pour prémunir la santé du citoyen contre le danger que font peser ces rejets anarchiques sur la santé du citoyen", a alerté, dans son rapport à l'endroit des concernés, la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement de l'APW. Selon le document, ces déchets émaneraient de trois hôpitaux et quatre structures publiques de santé de proximité, ainsi que des cliniques privées et salles de soins essaimant le territoire de la wilaya, qui produit une moyenne de 500 kilos de déchets hospitaliers/jour, selon Aït Ahmed Fazia, rapporteur de la commission de l'APW. Le volume de ces déchets est estimé par les services de l'environnement à 185 tonnes/an, sans compter les rejets sécrétés par les structures privées de santé dont certaines sont équipées d'incinérateurs défectueux occasionnant un rejet de substances nocives dans l'air. D'autres préfèrent carrément se débarrasser de leurs déchets en les jetant en pleine nature et à l'état brut, sans se soucier des répercussions sur la santé du citoyen, a déploré Mme Aït Ahmed. Pour remédier à cette situation préjudiciable à la santé des citoyens, l'APW a recommandé, entre autres, de doter les établissements de santé d'appareils de pulvérisation et de stérilisation des déchets hospitaliers, ainsi que la réalisation d'un centre spécialisé dans le traitement de ce type de déchets.

APS

CONSTANTINE, DIRECTION DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

Le gaz naturel pour 2.374 foyers

Bir Kratès, Zehana, El-Hambli, Aïn-Hamra, Draâ Nagua et Messida figurent parmi les hameaux qui seront reliés au réseau du gaz naturel.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la wilaya de Constantine, un nouveau projet portant sur le raccordement de 2.374 foyers au réseau du gaz naturel vient d'être lancé, a indiqué la Direction de l'énergie et des mines (DEM), soulignant que ce projet, dont le financement est puisé de la seconde tranche du programme quinquennal 2010-2014, *"mettra un terme au principal problème auquel sont confrontées, en hiver, les populations de plusieurs mechtas relevant des communes d'Aïn Abid, Ibn Badis, Beni H'midène et Messaoud-Boudjeriou où le transport de bonbonnes de gaz sur de longues distances constitue depuis longtemps une véritable épreuve pour bon nombre d'habitants"*.

Au titre de ce programme, les mechtas de Bir Kratès, Zehana (Aïn Abid), El- Hambli (Ibn Badis), Aïn Hamra, Draâ Nagua (Beni H'midène) et Messida (Messaoud-Boudjeriou) figurent parmi les hameaux qui bénéficieront de cette énergie, a affirmé à l'APS la Direction de l'énergie et des mines.

Depuis 2009, plus de 8.900 foyers ont été raccordés au réseau de distribution publique du gaz naturel dans la wilaya de Constantine où le taux de couverture a réalisé un *"bond considérable"*, passant de 49 % en 1999 à 84 % actuellement, a précisé l'APS.

Après l'achèvement des travaux lancés au titre de l'actuel programme quinquennal, un taux qui devrait dépasser les 90 %, a signalé la Direction de l'énergie et des mines.

B. M.

TLEMCEN, CIRCULATION AUTOMOBILE

Meilleure fluidité avec le nouveau plan

Le nouveau plan de circulation automobile, entré en vigueur ces dernières semaines à Tlemcen, contribue à une fluidité du trafic dans certaines artères de la ville, décongestionnant relativement l'embouteillage aux heures de pointe, a relevé le chef du service ordre public à la Sûreté de wilaya.

Mis en place par la Direction de la sûreté de wilaya en collaboration avec la Direction des transports et les Assemblées populaires communales (APC) de Tlemcen, Mansourah et Chetouane, ce plan a introduit plusieurs mesures jugées pratiques, dont l'ouverture de la circulation dans certaines artères dans les deux sens, l'exploitation des routes secondaires, l'utilisation de nouvelles voies évitant le centre-ville et la révision du système des feux de signalisation, selon le même responsable.

Ce dernier a souligné que ces mesures ont commencé à donner leurs fruits à tel point que la congestion relevée dans certains axes routiers de la ville a *"nettement baissé"*, notamment à haï Bab El-Hadid et à l'entrée du quartier Kiffane.

Cependant, certains axes menant vers le quartier périphérique de Oudjlida enregistre toujours une tension surtout dans les heures de pointe, d'où le recours à des policiers pour organiser la circulation et la proposition d'interdiction de passage aux poids lourds le jour, en attendant la réalisation d'une trémie programmée à l'entrée de ce nouveau quartier à forte densité et l'ouverture d'un accès vers le quartier Boudjlida.

La commission d'aménagement du territoire et du transport à l'Assemblée populaire de wilaya a recommandé, lors de la dernière session de l'APW, la création d'échangeurs menant de la périphérie de Hennaya vers celles de Chetouane, Mansourah et autres centres urbains afin de contourner l'entrée-nord de la ville de Tlemcen caractérisée par une forte tension allant parfois jusqu'à une paralysie de la circulation automobile.

Cette pénétrante enregistre quotidiennement un grand flux de véhicules empruntant la route nationale 22 reliant Tlemcen à Aïn- Témouchent et Oran et l'autoroute Est-Ouest.

APS

SOUK-AHRAS

Exploitation des barrages pour la pêche

Les opérateurs du secteur de la pêche activant dans la willaya de Souk Ahras ont été invités à exploiter les ressources halieutiques offertes par les plans d'eaux des barrages de cette wilaya, ont indiqué, la semaine dernière, les responsables du secteur. Le barrage d'Aïn Dalia, le plus grand de la wilaya de Souk-Ahras avec une capacité de retenue de 82 millions de m3, a connu, depuis 2009, l'attribution de trois autorisations de pêche continentale, accordées toutes à des opérateurs non originaires de la wilaya, selon la même source. L'exploitation de ce barrage, estime-t-on de même source, reste insuffisante en dépit de son ensemencement en 2013 et 2014 au moyen de lâchers respectifs de 300.000 et 250.000 alevins de carpe6 argentée. Des opérations périodiques de renouvellement des populations de poissons des plans d'eau sont régulièrement menées par la direction régionale de la pêche, basée à Guelma, et qui rayonne sur les wilayas de Souk-Ahras, Oum El-Bouaghi, Tébessa et Guelma. **APS**

OUM EL-BOUAGHI

Important programme de vulgarisation agricole

La chambre d'agriculture d'Oum El-Bouaghi s'apprête à lancer un "important programme de vulgarisation agricole" destiné à élever le niveau de compétence des agriculteurs et à moderniser, par une formation adéquate, les activités agricoles, a indiqué le président de la chambre. Pas moins de 86 thèmes se rapportant, entre autres, à la céréaliculture, la culture des légumes secs, les élevages ovin et bovin, l'aviculture, l'apiculture, les maraîchages, l'arboriculture et la mécanisation de l'agriculture, sont au menu de ce programme de vulgarisation, selon le même responsable.

Le président de la chambre a également déclaré que l'objectif est de parvenir à réaliser un saut qualitatif, en dépassant l'agriculture vivrière et en augmentant la production par l'amélioration des rendements. Il a ajouté que 285 sessions de vulgarisation sont prévues, assorties de visites sur le terrain.

TINDOUF

39 places pour la formation en paramédicale

Au moins 39 places pédagogiques ont été accordées à la wilaya de Tindouf pour la formation dans différentes spécialités du paramédical, selon la direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. Ces places sont accordées pour les bacheliers de la session de juin 2014, pour une formation dans diverses spécialités, telles que sages-femmes, laborantins et manipulateurs en radiologie, au niveau des instituts supérieurs de formation paramédicale implantés dans les wilayas de Tlemcen, Bechar et Oran, a précisé le directeur du secteur Amar Hadidi.

D'autres places pédagogiques seront bientôt accordées par le secteur pour les bacheliers de la session 2013.

APS

TCHÉQUIE, EBOLA

Des maîtres chanteurs menacent de répandre le virus

Un ou des inconnus ont menacé l'Etat tchèque de propager dans ce pays le virus Ebola, réclamant un million d'euros en monnaie virtuelle, les bitcoins, pour renoncer à leur plan, a annoncé lundi 27 octobre la police tchèque. Un ou des malfaiteurs se livrent au chantage à l'égard de l'Etat, en menaçant de propager le virus Ebola", a déclaré à la presse le chef adjoint de la police nationale, Zdenek Laube. "Dès le début, leur objectif principal a été de semer la panique", a-t-il ajouté.

Le ministère de l'Intérieur a déclaré dans un communiqué que le ou les maîtres chanteurs utilisaient "des méthodes de communication très sophistiquées", sans plus de précisions.

Ils encourent une peine allant jusqu'à 12 ans de prison, a indiqué Robert Slachta, chef de l'Office de lutte contre le crime organisé (UOOZ). Selon le chef des services tchèques de santé publique, Vladimir Valenta, le virus, qui a déjà causé la mort de près de 5.000 personnes, a, toutefois, peu de chances de se propager en République tchèque. Obtenir le virus, le transporter, le diffuser largement par une voie autre qu'un contact avec une personne infectée ou ses fluides corporels, ce n'est pas réaliste, a-t-il dit à la presse. Jusqu'à présent, quatre cas suspects se sont révélés négatifs en République tchèque, pays de 10,5 millions d'habitants.

Plus de 10.000 personnes ont contracté ce virus, présent essentiellement dans trois pays d'Afrique de l'Ouest, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé. Seuls quelques cas — en majorité des personnes ayant soigné des malades en Afrique — ont été enregistrés en Europe et en Amérique du Nord.

NORD DE LA SYRIE

Le Front al Nosra gagne du terrain

Le Front al Nosra, branche locale d'Al Qaïda, a pris le contrôle d'une zone jusqu'ici aux mains d'un mouvement rebelle modéré au terme de trois jours de combats dans un secteur du nord de la Syrie où aucun groupe islamiste radical n'était encore présent. Un opposant syrien et un chef militaire ont déclaré que les combattants du Front al Nosra s'étaient emparés de plusieurs villages de la province d'Idlib, tenus jusqu'alors par le Front des révolutionnaires syriens (FRS) dirigé par Djamal Maarouf. "C'est arrivé par le passé et nous l'avons surmonté. Mais, cette fois, la mobilisation est très importante", a déclaré un responsable militaire du FRS, qui a fait état de 20 morts dans les rangs du groupe. "Djamal reste inébranlable", a poursuivi ce responsable, qui a requis l'anonymat. Vingt-cinq combattants du Front al Nosra ont selon lui été faits prisonniers par le FRS. Il a souligné que les combattants de l'EI avaient apporté leur soutien au Front al Nosra lors de l'assaut. L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), qui rend compte de l'évolution du conflit à l'aide d'un réseau d'informateurs sur le terrain, a quant à lui déclaré qu'il s'agissait d'un autre groupe, le Djound al Aqsa.

"Nosra fait d'importants progrès", a reconnu Rami Abdelrahman, directeur de l'OSDH.

Selon Youssef Abou Hillal, activiste laïc de la région d'Idlib, cette avancée constitue le plus important revers pour le groupe de Djamal Maarouf.

R. I./Agence

TUNISIE, APRÈS SA VICTOIRE AUX ÉLECTIONS

Nidaa Tounès s'engage à ne pas gouverner seul

Le principal parti anti-islamiste de Tunisie, Nidaa Tounès, a assuré qu'il ne gouvernerait pas seul après sa victoire aux législatives devant les islamistes d'Ennahda, au terme d'un scrutin jugé "crédible", faisant figure d'exception dans les pays du Printemps arabe.

Les résultats officiels du scrutin de dimanche se faisaient toujours attendre mais Nidaa Tounès a déjà fait état de son avance et Ennahda a reconnu sa défaite. Son président Rached Ghannouchi a appelé lundi le chef de Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi, pour le féliciter. Les législatives ont été saluées comme *"crédibles et transparentes"* par les observateurs de l'Union européenne. Tranchant avec les autres pays du Printemps arabe, qui ont basculé dans le chaos ou la répression, la Tunisie a ainsi organisé son deuxième scrutin libre successif, après l'élection d'octobre 2011 de la Constituante remportée par Ennahda. M. Caïd Essebsi, un vétéran de la politique âgé de 87 ans qui est le favori de la présidentielle du 23 novembre, a de son côté jugé prématurées des tractations sur la formation du futur gouvernement, tout en promettant de *"gouverner avec les autres"*. Le mode de scrutin à la proportionnelle adopté pour le scrutin favorisant la représentation de petits partis, la formation victorieuse sera contrainte de former une coalition pour avoir une majorité de 109 sièges sur 217. Ennahda a estimé obtenir environ 70 sièges contre 80 à Nidaa Tounès. Pendant la campagne, Caïd Essebsi n'avait pas écarté une collaboration de circonstance avec Ennahda si les résultats l'exigeaient.

L'enjeu de ces élections est de doter la Tunisie d'institutions pérennes, près de quatre ans après la révolution qui a mis fin à la dictature de Zine El Abidine Ben Ali. Nidaa Tounès *"L'appel de la Tunisie"* en arabe est une formation hétéroclite regroupant aussi bien des figures de gauche et de centre-droit que des proches du régime de Ben Ali. Ennahda, qui avait dirigé le pays dans le cadre d'une *"troïka"* avec deux partis séculiers de fin 2011 à début 2014, a devancé l'annonce des résultats officiels en reconnaissant être arrivé deuxième. Il a même appelé ses partisans à fêter *"la démocratie"* malgré sa défaite, et des centaines de personnes se sont rassemblées en chantant lundi soir devant son siège à Tunis tandis que des feux d'artifice illuminaient le ciel. La Tunisie *"est le seul arbre debout dans une forêt dévastée"*, s'est félicité Rached Ghannouchi devant la foule, en allusion aux autres pays arabes ayant connu en 2011 des soulèvements populaires dans la foulée de la Tunisie. L'instance organisant les élections (ISIE) n'a pour le moment annoncé que des résultats très partiels, et la répartition des sièges au Parlement n'a pas été divulguée. L'ISIE a jusqu'au 30 octobre pour prononcer les résultats définitifs. Ennahda a tenté tout au long de sa campagne de répondre aux critiques sur son bilan controversé au pouvoir, mettant en avant une image consensuelle et n'évoquant que rarement la question de l'islam. Nidaa Tounès a, lui, mené une campagne très dure contre les islamistes qu'il taxe d'obscurantisme, et capitalisé sur le ras-le-bol des Tunisiens en promettant de rétablir *"le prestige"* de l'Etat.

R. I./Agence

BURKINA FASO

Fin des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre

Les affrontements ont pris fin, mardi, à Ouagadougou, après plusieurs heures, entre policiers et manifestants qui dénonçaient une révision constitutionnelle permettant le maintien au pouvoir du président burkinabè Blaise Compaoré, a constaté l'AFP. Les affrontements avaient éclaté au terme de cette manifestation monstre appelée par l'opposition avant l'examen, jeudi par l'Assemblée nationale, du projet de révision constitutionnelle. Quelques manifestants ont été légèrement blessés, a constaté l'AFP. Le trafic a progressivement repris dans l'après-midi sur l'avenue de la Nation, l'une des principales artères du centre de la capitale.

La police cherchait, toutefois, à déloger plusieurs centaines de protestataires qui entendaient occuper la place de la Nation, lieu symbolique de la capitale, d'où est partie la manifestation mardi matin. Les policiers ont obligé une dizaine de manifestants à dégager les barrages de fortune, faits de pierres, de pneus et de bidons construits à l'occasion de la marche. *"Nous nous organisons pour le siège. Nous allons investir les lieux. Nous n'avons pas l'intention de partir. Nous n'avons pas d'arme, que nos idées"*, a lancé le chanteur Smockey, l'un des leaders du *"balai citoyen"*, un mouvement très hostile au maintien de M. Compaoré, au pouvoir depuis 1987.

Me Bénéwendé Sankara, chef de file de l'opposition, a dit pouvoir *"comprendre les manifestants"* et *"l'impatience de la jeunesse"*. Mais il a affirmé que les partis de sa mouvance ne leur ont donné *"aucun mot d'ordre"*.

Des personnalités d'opposition ont toutefois appelé à de multiples reprises le peuple à bloquer le Parlement jeudi pour empêcher le vote du projet de loi sur la modification de la Loi fondamentale. Ailleurs dans le pays, les manifestations, qui se sont tenues dans toutes les plus grandes villes, se sont dispersées dans le calme, selon des témoignages. L'opposition a revendiqué un million de manifestants dans les rues, mais ni la police ni la gendarmerie, jointes par l'AFP, n'ont communiqué leur propre évaluation du nombre de manifestants.

MIDI
CULTURE

LES VALEUREUX SOLDATS DE LA PAIX
DE DJAB RACHID

Le cri du cœur...

Page 14

19E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER, SILA

Une édition dédiée à la commémoration du 1er Novembre

Page 12

La commémoration du 60e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale est placée au cœur du programme 2014 de ce grand rendez-vous annuel des professionnels du livre, qui ouvrira ses portes aujourd'hui jeudi.

COMMEMORATION DE LA 21E ANNEE DE LA DISPARITION DE FEU AHMED WAHBY

Hommage au nationaliste et chantre de la chanson oranaise

La dimension humaine et nationaliste du regretté chantre de la chanson oranaise Ahmed Wahby (1921-1993) a été mise en relief, mardi dernier à Oran, au travers de plusieurs activités culturelles entrant dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954.

Page 13

CULTURE

19E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER (SILA)

Une édition dédiée à la commémoration du 1er Novembre

La commémoration du 60e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale est placée au cœur du programme 2014 de ce grand rendez-vous annuel des professionnels du livre, qui ouvrira ses portes aujourd'hui jeudi.

PAR IDIR AMMOUR

Créé en 1995, dans un contexte très difficile, le Salon international du livre d'Alger a réussi, dès sa création, à capter l'attention des publics et révélé, qu'en dépit des apparences, le lectorat en Algérie représente une réalité socioculturelle appréciable. En effet, au fil des ans, et particulièrement depuis les cinq dernières années, la manifestation a gagné en popularité, réalisant des records de fréquentation au-delà du million de visiteurs. Le Sila est également la rencontre de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre: éditeurs, distributeurs, libraires, bibliothécaires, etc. La manifestation leur offre l'occasion de se retrouver pour échanger des points de vue, confronter leurs expériences et mettre en place des projets divers touchant à leurs activités. Ainsi, le Salon international du livre d'Alger se présente comme une rencontre à la fois populaire et professionnelle. Pour l'édition 2014, le commissariat du Sila s'est attelé à poursuivre l'effort d'organisation entamé depuis trois années, correspondant notamment au retour de la manifestation au Palais des Expositions des Pins Maritimes. Ce retour a bénéficié de la mise en place dans la capitale de nouveaux moyens de transport. Le métro et le tramway sont devenus ainsi des moyens d'accès rapides à la manifestation et ont accru particulièrement la fréquentation des jeunes et des familles.

Riche et varié programme

Après l'exposition, l'autre volet important du Sila tient dans son programme d'animation culturelle. Chaque année la manifestation propose au public des rencontres avec des auteurs, des universitaires et des intellectuels. Cette année, le Sila proposera jusqu'au 8 novembre de reconduire les activités habituelles des éditions précédentes et d'organiser une série de conférences et tables rondes dédiées à la commémoration du 1er Novembre. Animées par des historiens algériens et étrangers tels que Mohamed El Korso, Mohand-Amer Amar ou encore Fouad Soufi (archiviste), Burna Bagnato (Italie), James House (Grande Bretagne), Benjamin Brower (USA), Dominique Wallon (France) ou encore le Chinois Luo Lin, et ce, pour décrypter les évènements qui ont mené au déclenchement de la guerre de libération nationale, son déroulement et l'élan de solidarité suscité dans le monde par le combat des Algériens pour leur indépendance. Des tables rondes sont également prévues autour de thèmes comme "L'écrit pendant la révolution", "Éditeurs militants de l'indépendance algérienne" ou bien "Comment décoloniser l'histoire". Au titre des traditionnels hommages, le Sila a retenu l'écrivain Emmanuel Roblès, le journaliste et militant anticolonialiste Jean-Louis Hurst qui s'est éteint en mai 2014, le poète palestinien Samih El Kacem et le Prix Nobel de littérature Gabriel Garcia Marquez, tous deux décédés en 2014, ainsi que l'historien Abou El Kassem Saadallah disparu en 2013. Un autre hommage sera consacré au penseur et homme politique algérien Mostefa Lacheraf (1917-2000) dont l'œuvre fera l'objet de deux journées d'études. Les professionnels du livre qui présentent chaque année leurs nouveautés exclusivement pendant le Sila, faisant de cet événement une sorte de rentrée littéraire, ont eux aussi tenu compte de la commémoration des 60 ans du 1er Novembre en réservant une grande partie des titres proposés pendant le salon aux thèmes de l'histoire et de la mémoire. Editeurs, distributeurs et libraires sont, pour leur part conviés, à s'exprimer autour d'une table ronde consacrée à leurs activités. Des rencontres similaires programmées au Sila de 2012 avaient été faiblement suivies par les intéressés.

Des passerelles entre la littérature, le journalisme et le cinéma

Outre l'histoire, le Sila souhaite jeter des passerelles entre la littérature et le journalisme avec la présence d'une trentaine de journalistes et écrivains à l'image de Hadjer Kouidri, Habib Ayyoub, Kamel Daoud, Youssef Dris et Arezki Metref, entre autres, qui s'exprimeront sur le passage du journalisme à la littérature et la relation entre ces deux mondes. La relation entre la littérature et le septième art sera également à l'ordre du jour avec des projections de films adaptés de romans en collaboration avec la cinémathèque algérienne qui a établi un programme de deux séances quotidiennes à la cinémathèque d'Alger en plus d'une séance à la Safex. Cette année encore, les organisateurs du Sila ont reconduit l'espace "Esprit Panaf" dédié à la littérature africaine, alors que le colloque international organisé par le Centre national de recherche préhistorique anthropologique et historique (CNRPAH) lors des deux derniers Sila, n'est pas prévu au programme de cette édition.

COMMÉMORATION DE LA 21E ANNÉE DE LA DISPARITION DE FEU AHMED WAHBY

Hommage au nationaliste et chantre de la chanson oranaise

La dimension humaine et nationaliste du regretté chantre de la chanson oranaise Ahmed Wahby (1921-1993) a été mise en relief, mardi dernier à Oran, au travers de plusieurs activités culturelles entrant dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954. Une exposition photos, une conférence, une projection-vidéo et un gala de musique étaient au menu de cette journée-hommage coïncidant également avec la commémoration de la 21e année de la disparition de feu Wahby, a indiqué la direction de la division culturelle communale, organisatrice de l'événement. Le centre culturel Emir-Abdelkader a abrité dans ce cadre une exposition de quelque 70 photos de la grande figure de la chanson algérienne, offrant aux visiteurs un aperçu sur le parcours de l'auteur, compositeur et interprète au répertoire riche de plus de 600 titres. La notoriété dont jouissait le père des célèbres *Wahran Wahran* et *Ya Dzayer* est mise en évidence dans plusieurs clichés où on le voit aux côtés de grands noms de la scène artistique arabe à l'instar d'Oum Kelthoum, Farid El-Atrache et Mohamed Abdelwahab. L'inspiration d'Ahmed Wahby, qui puise ses racines dans le registre de la poésie populaire algérienne, a été abordée lors d'une conférence animée par l'écrivain-chercheur Tchikou Bouhassoun, citant notamment les bardes Mestfa Ben Brahim (1800-1867), Cheikh El-Madani (1888-1954), et Abdelkader El Khaldi (1896-1964) l'auteur de la célèbre *Bakhta* reprise également par Wahby. Le conférencier a aussi insisté sur la dimension patriotique du chanteur en soulignant sa contribution à la diffusion de la culture nationaliste avec la troupe artistique du FLN durant la guerre de Libération. Ahmed Wahby a en outre animé nombre de galas dont les recettes étaient versées au profit des réfugiés algériens contraints à l'exil après avoir subi les bombardements et autres exactions coloniales, a encore rappelé Tchikou Bouhassoun qui s'attelle à l'élaboration d'un nouvel ouvrage sur la biographie du regretté chanteur. Plusieurs artistes ont favorablement répondu à l'appel des organisateurs dans le cadre de cet hommage, pour se produire en soirée sur la scène de la salle "Maghreb" avec des reprises des chansons de Wahby dont le nom est, pour rappel, gravé sur le fronton du Conservatoire municipal fraîchement rénové. De son vrai nom Ahmed Driche, Ahmed Wahbi, est un chanteur algérien et l'un des fondateurs avec Blaoui Houari du style musical *El Asri*, un genre influencé par la musique arabe et les rythmes et le langage poétique oranais. L'artiste est né en 1921 à Marseille. Son père Dader fait partie du célèbre groupe *S'hab El Baroud.* Il rejoint les rangs des scouts musulmans d'Oran après sa création en 1937 et c'est à partir de là qu'il commence à trouver sa vocation dans la chanson en reprenant le répertoire d'Abdelwahab lors des longues veillées dans la forêt de Misserguine. Il écrit ses propres chansons mais fait appel également à d'autres poètes ce qui lui permet de rencontrer le poète Abdelkader Khaldi et quelques maîtres de la poésie populaire comme Cheikh Saïd, Mostefa Benbrahim et Cheikh Benkabila.

Il enregistre en 1950 son célèbre tube *Wahran, Wahran* évoquant l'exil et son père Dader. Sa carrière de chanteur fut bâtie essentiellement dans l'exil puisqu'il part s'installer à Paris dès 1947 avant de regagner Tunis en 1957 où il fonde la troupe musicale du Front de Libération Nationale (FLN). Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, il retourne à Oran qu'il ne quitte qu'à deux reprises : en séjournant à Paris de 1965 à 1967 et au Maroc de 1969 à 1971. Il prend la direction musicale du théâtre régional d'Oran après son retour à Oran et y poursuit « *l'aventure de la musique algérienne* ». Suite à ses problèmes de santé, il limite ses déplacement et réduit son activité jusqu'à sa mort en 1993 à Alger.

PRIX GONCOURT

L'Algérien Kamel Daoud parmi les favoris

Le Goncourt a dévoilé mardi ses quatre finalistes, puisant tous leur inspiration dans les guerres du XXe siècle, à l'issue de sélections qui ont vu les deux stars médiatiques de la rentrée éliminées de la course aux prix littéraires. Pour le plus convoité, le Goncourt, le match s'annonce plus hasardeux que jamais, sans un champion écrasant tous les autres romans. "*Il y a toujours du suspense mais, cette fois, aucune idée sur ce qui va se passer"* le jour de l'attribution du prix, le 5 novembre. Après avoir fait la Une de la presse, deux poids lourds de cette rentrée manquent à l'appel: *Le Royaume* d'Emmanuel Carrère (POL), écarté dès la première sélection du Goncourt, et par tous les autres jurys, et *L'amour et les forêts* d'Eric Reinhardt (Gallimard), éliminé dans l'ultime liste du Goncourt. Restent en lice pour le Goncourt, deux femmes et deux hommes : Pauline Dreyfus, Lydie Salvayre, Kamel Daoud et David Foenkinos.

Kamel Daoud

Chroniqueur à la plume acérée au *Quotidien d'Oran*, tend dans son premier roman, *Meursault, contre-enquête* un miroir à "l'Arabe" tué par Meursault dans le célèbre roman d'Albert Camus *L'Etranger* (1942), avec en contrepoint l'histoire de la Guerre d'Algérie et les soubresauts plus contemporains de son pays. Exigeant et virtuose, ce roman écrit en français, paru en Algérie en 2013, est sorti début mai en France chez Actes Sud et totalise 38.700 exemplaires imprimés, selon l'éditeur du Goncourt 2012, Jérôme Ferrari. C'est la première fois qu'un écrivain francophone du continent africain est retenu par le Goncourt (et Renaudot à ce jour) avec un livre publié d'abord dans son pays d'origine.

David Foenkinos

Changeant de registre par rapport à ses précédents romans, David Foenkinos, l'auteur du best-seller *La Délicatesse* porté à l'écran, rend un émouvant hommage à la jeune artiste juive allemande Charlotte Salomon, assassinée à Auschwitz en 1943 dans *Charlotte* (Gallimard), long chant narratif en vers libres. C'est la première fois que le romancier est finaliste du Goncourt.

Pauline Dreyfus

Elle parle aussi dans *Ce sont des choses qui arrivent* (Grasset), de la Seconde Guerre mondiale, mais du côté des nantis, le gratin parisien exilé sur la Côté d'Azur et peu sensible au sort des Juifs, au travers du destin de la duchesse de Sorrente, qui découvrira effarée le secret de ses origines.

Lydie Salvayre

Dans *Pas pleurer* (Seuil), fait s'entrelacer les voix de sa propre mère, Montse, et de l'écrivain Georges Bernanos, témoins de la guerre civile espagnole, dans un roman mêlant violence et légèreté, langues française et espagnole.

Grand prix du roman de l'Académie française

Pour un écrivain, le Goncourt est synonyme en moyenne de 400.000 ventes et parfois plus. C'est jeudi que s'ouvrira le bal des récompenses avec le Grand prix du roman de l'Académie française qui devra départager trois finalistes. La romancière d'origine vietnamienne Minh Tran Huy, avec *Voyageur malgré lui* (Flammarion), superbe récit sur l'errance des exilés, et deux auteurs de premiers romans: Adrien Bosc, 28 ans, avec *Constellation* (Stock), captivant roman sur le crash légendaire de 1949 où périt le boxeur Marcel Cerdan, amant d'Edith Piaf, et Mathias Menegoz, 46 ans, avec *Karpathia* (P.O.L), ensorcelante fresque historique qui emporte le lecteur aux confins des Balkans dans les années 1830. Puis ce seront les prix Femina et Médicis, qui couronnent chacun un roman français, un étranger et un essai, attribués respectivement les 3 et 4 novembre, avant le Goncourt et le Renaudot, décernés tous deux le 5 novembre chez Drouant. Suivront le prix Décembre le 6, le prix de Flore le 13 et l'Interallié, le 10. Les finalistes du Renaudot sont attendus mardi soir.

Kamel Daoud parle de l'Algérie au présent

Il a le débit rapide, le sens de la formule et une liberté de ton qui "*vaut pour tout le monde"*. Le journaliste écrivain algérien Kamel Daoud, l'un des quatre finalistes en lice pour le Goncourt avec son premier roman, *Meursault, contre-enquête* (Actes Sud), y parle de l'Algérie "au présent". Très connu pour ses chroniques au vitriol publiées chaque jour (sauf le vendredi) dans *Le Quotidien d'Oran*, Kamel Daoud, 44 ans, écrit en français et vit à Oran. "*Il faut concevoir qu'il existe des écrivains francophones de la jeune génération qui vivent en Algerie. Je ne suis pas le seul. Il y en a d'autres"*, explique-t-il. S'il a choisi le journalisme au début des années 90, c'est parce qu'il lui paraissait être "*le métier le plus proche de l'écriture*" mais il regrette parfois que ce métier "*vous mange, vous dévore. J'avais commencé ce roman en 2010, je l'ai abandonné, je l'ai terminé en 2012. Il est resté dans le tiroir. En 2013, on a décidé avec l'éditeur de le sortir"*. Premier roman après un recueil de nouvelles, parues en France en 2010. "*J'ai été fasciné par l'Etranger d'Albert Camus. J'ai trouvé que c'était un bon prétexte pour prendre l'histoire de L'Etranger, et l'inverser, à partir de l'angle de l'Arabe ou de son frère mais aussi de raconter autre chose à partir de Camus"*, raconte-t-il, dans la salle d'un café surplombant le Vieux-Port. "L'Arabe", c'est la victime anonyme tuée par Meursault, le narrateur, dans le roman d'Albert Camus publié en 1942, victime à laquelle Daoud redonne une identité, une histoire, à travers son frère. Mais *Meursault, contre-enquête* n'est pas le roman d'un Algérien qui écrit sur Camus, se défend Kamel Daoud. "*Je ne suis pas camusien. Je ne voulais pas rester dans le périmètre camusien. Je suis Kamel Daoud, je suis un Algérien, je parle du présent"*. L'accueil de la presse française le satisfait: elle a "*retenu le fait littéraire et j'ai beaucoup apprécié. Ils ont compris qu'il s'agit véritablement d'une histoire qui peut être lue ici comme au Japon ou en Amérique latine. Ce n'est pas un roman enfermé dans le bilatéralisme étouffant entre l'Algérie et la France"*, dit-il encore.

DES ARTISTES AFRICAINS SE MOBILISENT

Africa Stop Ebola !

Plusieurs artistes africains de renommée internationale ont uni leurs voix dans la chanson *Africa Stop Ebola* afin de sensibiliser les populations locales aux risques de propagation du virus. "*Ebola, ce n'est pas bon, allez voir le médecin"*. Dans une chanson pédagogique intitulée *Africa Stop Ebola*, de célèbres artistes africains, tels que les Maliens Amadou et Mariam, Salif Keita, le Guinéen Mory Kanté ou encore l'Ivoirien Tiken Jah Fakoly, diffusent leurs conseils en chanson pour sensibiliser les populations locales sur la façon "*d'arrêter la propagation du virus"* en Afrique, selon un communiqué du collectif. La chanson a été enregistrée en deux versions : l'une entièrement en français et l'autre avec des couplets utilisant les "*langues vernaculaires des régions concernées en Afrique"* (malinké, lingala, bambara, soussou) pour "*s'assurer que le message soit entendu quel que soit le niveau d'alphabétisation et d'éducation de la population"*. Le titre sera notamment distribué aux stations de radio à travers le continent.

Une chanson pédagogique

La chanson, qui se veut avant tout pédagogique, incite notamment à faire confiance aux services de santé, avec des paroles comme : "*Dès que vous avez les symptômes, envoyez chercher les médecins"*. Elle rappelle aussi des messages d'hygiène comme *"Lavez-vous régulièrement les mains et évitez de serrer la main d'autrui*" ou "*Ne touchons pas nos malades, ne touchons pas nos mourants"*. Les chanteurs clament un message positif – *"Ebola (…), nous te vaincrons"* – et rappellent que *"l'Afrique a besoin du vaccin pour se soigner"*. La fièvre hémorragique Ebola a dépassé la barre des 10.000 cas, avec 4.922 morts, selon le dernier bilan publié samedi 25 octobre par l'Organisation mondiale de la santé. Sur les huit pays touchés, les trois les plus fortement atteints sont la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

TURIN, ITALIE

L'autoportrait de Léonard de Vinci de nouveau brièvement exposé

● Le célèbre autoportrait de Léonard de Vinci sera de nouveau brièvement exposé au public à partir du 30 octobre et pendant deux mois et demi, ont annoncé mardi à Turin les organisateurs de l'exposition "Léonard et les trésors du roi". Ce très fragile dessin n'a été que rarement exposé au public depuis 100 ans: en 1929, en 2006 et en 2011 pour le 150e anniversaire de l'unification italienne. l fait partie des quelque 80 œuvres présentées dans cette exposition des "trésors du roi", tous des chefs-d'oeuvre conservés dans la Bibliothèque royale de Turin. Cette bibliothèque, fondée en 1839 par le roi Charles Emmanuel de Savoie, fait partie du patrimoine de l'humanité de l'Unesco depuis 1997. "*La bibliothèque contient 4.500 manuscrits, 1.500 parchemins et plus de 3.000 dessins des plus grands artistes*", a précisé à l'AFP Maurizio Cibrario, président de la Consulta, une association s'occupant de la valorisation des biens culturels à Turin et comprenant, entre autres, certaines grandes entreprises nationales. *"L'exposition Léonard et les trésors du roi ne présente que des œuvres appartenant à la bibliothèque, mais il n'est pas exclu que d'autres chefs-d'œuvre venant de l'Italie ou de l'étranger puissent y être exposés*", a ajouté M. Cibrario. L'exposition sera ouverte du 30 octobre au 15 janvier, à l'occasion de l'inauguration d'un nouvel espace dans la bibliothèque. Elle présente des dessins de Léonard de Vinci, mais aussi de Raphaël, du Carrache, du Pérugin, de Rembrandt, Van Dyck et Tiepolo, ainsi que des manuscrits enluminés ou encore des cartes nautiques. L'exposition sera visible sur réservation, par groupes de 25 personnes maximum chaque demi-heure.

LES VALEUREUX SOLDATS DE LA PAIX, DE DJAB RACHID

Le cri du cœur…

Chaque peuple construit son identité de quelques données élémentaires, en surexposant certains caractères à l'exclusion d'autres. Chaque génération développe l'histoire de son peuple à travers le respect de valeurs, qui peu à peu, s'inscrivent durablement dans l'organisation même de la société, dans ses institutions, ses lois, ses rites et son art.

PAR IDIR AMMOUR

A travers cet ouvrage intitulé *Les valeureux soldats de la paix*, Djab Rachid veut ouvrir les cœurs et les esprits de tous ceux qui le liront. Car pour lui, seules la foi, la raison, la tolérance et la cohabitation des peuples, au-delà des divergences religieuses et culturelles, pourront amener les peuples et les nations à cohabiter dans l'harmonie et la paix. Selon l'auteur, le Musulman, le Juif et le Chrétien ne doivent pas être ceux qui devront faire peur aux autres : ils doivent être par excellence ceux qui attirent par leurs bonté et sagesse à l'image de la foi monothéiste...

Parce que chaque jour qui passe pour nous est un pas vers la mort. Tout en se posant des questionnements tels que : Pourquoi donc notre existence ? Puisque l'amour existe, pourquoi alors ne pas s'aimer ? Pourquoi craindre l'obstination et le despotisme, alors que nous apprécions tous la liberté et la paix ? Pour l'enfant prodige d'Ath Iraten, que les gouvernements et monarques du monde entier reconsidèrent leur feuille de route et voient l'humanité toute entière du même œil : celui de la justice sociale et de l'égalité des chances, dans un monde offrant sa place à chacun, dans le respect des libertés. L'enseignant nous explique que certes nous faisons partie du petit peuple, mais nous ne sommes pas dupes. Que ces autocrates nous épargnent toutes leurs influences idéologiques révolutionnaires ou religieuses. Nous sommes les seuls à pouvoir décider de notre sort. Quelle souveraineté doit être proclamée et défendue par les organisations internationales des droits de l'Homme et les Nations unies ? Celle qui place les peuples à l'avant-garde des dictateurs qui se cachent derrière la souveraineté des États ! Ces dictateurs empêchent les organismes internationaux d'intervenir pour arrêter les massacres et les génocides, en se réfugiant derrière le prétexte hypocrite de l'ingérence étrangère, tandis que ces maîtres chanteurs mettent à l'abri leurs biens et leur famille, afin de les préserver de ces horreurs macabres !

Ces monstrueux dirigeants assouvissent ainsi leurs pulsions sadiques au détriment de tous ces peuples soufrant le martyre ! L'histoire contemporaine témoigne des actes odieux de ces dictateurs. Certains peuples ont su triompher de la discorde et aboutir à la réconciliation, à la paix dans le monde et à l'espérance de l'amour de Dieu et de l'humanité, malgré les différences culturelles, religieuses, ethniques… Car il est temps de contourner le ridicule, l'affreux, l'apocalypse !

Pourquoi ?

La réponse de Rachid Djab est que lorsque l'imposture prend de l'ampleur le mal devient le remède ! Mais nous, nous ne sommes que les petits citoyens du monde face aux génies du mal. Chaque jour que Dieu fait se pose la question pertinente de notre existence dans ce monde beau et fascinant. La première mission de toute personne prodige réside dans le rationnel. Une autre mission est celle des relations entre les peuples dans leurs diversités culturelles et religieuses. La mission la plus importante de toutes ! La proclamation de la paix et le droit de vie à toute personne.

Le monde s'assoirait sur les vertus de l'amour, du pardon, de la réconciliation, de l'entente… La raison de son existence et de celle d'autrui serait de rallier le rationalisme existentiel. La raison compréhensible à laquelle nous devrions, selon lui, tous nous soumettre, quelle que soit la diversité culturelle et religieuse à laquelle nous appartenons ! Il est impératif de trouver le moindre consensus pour faire régner la paix et l'entente entre les peuples !

Chaque gouvernement devrait veiller à l'application rigoureuse de la charte des droits de l'Homme et au respect des accords de paix entre les États afin de préserver la vie et la terre.

La résultante pour l'auteur n'est autre qu'un appel impuissant des âmes vulnérables à ceux qui veulent acquérir le sens de notre existence ! Les animaux préfèrent la loi du plus fort, la *« loi de la jungle »*, à la vie de l'autre. Nous, les humains, il ne nous est pas interdit d'en prendre exemple ! Mais la loi incontournable est celle de la paix et de l'amour de l'autre ! La proclamation juridique et politique du droit de l'acceptation des peuples, dans l'harmonie de leurs diversités ! Surprenant, quand la vie et la matière s'autorisent le droit au statut 212 d'invariable ! Ce constat peut être aberrant lorsqu'il est comparé à celui de l'homme et à tous les changements : des époques, des transformations géologiques de la nature, du climat désastreux…

Natif d'Ibahlal, un petit village de Larbaâ Nath Irathen, wilaya de Tizi-Ouzou, l'aîné d une famille nombreuse de huit fratries de modeste situation sociale, néanmoins d'une culture ancestrale profonde qui émergea et donna naissance à une famille intellectuel dont les membres sont innombrables. Professeur des mathématiques diplômé de l institut national de l éducation et de technologie, marié et père de deux filles, Rachid Djab est militant pour la paix, et la promotion de la justice dans le monde et la libérations des peuples opprimés par les forces totalitaires qui soient elles ! Un syndicaliste convaincue pour l'enseignement des valeurs sublimes des vertus de l'humanité dans la nouvelle école universaliste en enseignant l'amour des peuples et l'acceptation de l'autre dans sa diversité culturel , religieuse, ethnique... en particulier celle qui s'assoira le juif et le musulman et le chrétien sur le même banc de l'école, en Israël, en

FIÈVRES, DE HICHAM AYOUCH

Au nom du père, du fils et de la banlieue

Après avoir été couronné au festival de Marrakech avec un double prix d'interprétation, le film de Hicham Ayouch sort ce mercredi 29 octobre en France. C'est l'histoire entre un jeune de 13 ans, déraciné et violent, qui découvre son père lorsque sa mère est envoyée en prison. Fièvres ou comment devenir père et fils. L'échange se fait dans la rue, entre deux tours d'une cité, après avoir signé le *« récépissé »*. C'est un père qui hérite son fils comme on reçoit un colis encombrant. On voit la voiture de l'assistante sociale s'éloigner et le père et fils se flairer… Désormais, chacun des deux essayera d'apprivoiser l'autre. Quand le père demande : *« Tu étais où ? »*, le fils rétorque : *« Tu es qui ? »* La caméra de Hicham Ayouch est portée par la nervosité et la tension du jeune et la léthargie du père. Et il y a encore un troisième personnage principal qui intervient dans le récit cinématographique. L'univers de la banlieue où se déroule la totalité de l'action apparaît dans des lumières nouvelles : le regard caresse les rues et sous-sols de cette architecture urbaine. Les barres et tours de la cité se montrent fières comme les voûtes et les tours d'une cathédrale. Et par moments, la vue du dixième étage du HLM apparaît aussi séduisante que le panorama du Sacré-Cœur. L'histoire, elle, sera traversée par des ambiances de western et de polar, mais son cœur reste dur comme le béton environnant. Benjamin (interprété avec fougue et instinct par Didier Michon) voulait seulement vivre chez son père pour échapper à la prison du foyer. Ce qui ne l'empêche pas de cracher aussi bien sur ses origines maghrébines que sur sa mère incarcérée.

Respecter le Coran et rêver du bled

Quant à Karim (incarné par un Slimane Dazi qui excelle dans son jeu d'inhibition), il ne sait pas comment s'occuper d'un fils dont il ignorait l'existence pendant 13 ans. *« Dresse-toi. Tu es un homme ! »* Voilà l'injonction adressée du grand-père à son fils. Jusqu'ici, ce père malgré lui menait une vie dans l'ombre, malgré son gilet jaune fluorescent qu'il porte pendant son travail d'ouvrier. La quarantaine, il habite toujours chez ses parents, des retraités sans histoire qui respectent le Coran et rêvent de rentrer un jour au bled. Mais avant, ils doivent s'occuper de leur petit fils avec son prénom juif, son passé noir et son caractère qui ne respecte rien, ni Dieu, ni père. Et pourtant, c'est Benjamin qui fera bouger les lignes. Encouragé par un poète marginal sans origine ni avenir, mais qui sait transformer les poisons en élixir, le jeune tourmenté fera exploser les certitudes. Comme le poète avec ses mots dans une caravane perdue sur un terrain vague, petit à petit, Benjamin marque son nouveau territoire avec ses graffitis signés *« Antik »*, et il découvre le lourd secret de sa nouvelle famille.

Filmer l'inimaginable

Né en 1976 à Paris, le réalisateur franco-marocain Hicham Ayouch est le petit frère de Nabil Ayouch (*Les Chevaux de Dieu*). Fièvres est son troisième long métrage, après *Tizaoul* (co-écrit avec Hicham Lasri en 2006) et le très remarqué *Fissures* (2009). L'histoire de Fièvres, l'enfant tourmenté qui révèle les blessures chez le parent qui l'accueille, rappelle à plusieurs égards le magnifique Mommy de Xavier Dolan. Comme chez le réalisateur québécois, les thématiques de la transgression, transmission et filiation se trouvent au tout premier plan. Mais, il y a une différence notable : là où Dolan pousse les personnages, l'esprit créatif et la recherche formelle jusqu'au bout, Ayouch reste sur ses gardes pour donner une vision subtile, moderne et contrastée de cette banlieue parisienne qui entoure Benjamin. Au lieu de montrer la criminalité, la drogue et l'appât du gain, il a tout simplement osé filmer l'inimaginable : un couple de vieux Maghrébins faisant l'amour.

Les bacilles de la tuberculose auraient 3 millions d'années

Des travaux de chercheurs de l'Institut Pasteur montrent que les bacilles à l'origine de la tuberculose seraient contemporains des premiers hominidés.

Des études génétiques, menées sur des souches exceptionnelles de patients tuberculeux d'Afrique de l'Est, ont montré que ces bactéries et Mycobacterium tuberculosis, l'agent majeur de la tuberculose, ont tous évolué à partir d'un ancêtre commun vieux de 3 millions d'années. Cette étude publiée online sur le site de la *Public Library of Science* (PLoS), apporte un nouvel éclairage sur l'origine de M. tuberculosis et les bases moléculaires de son évolution. Mycobacterium tuberculosis, l'agent majeur de la tuberculose infecte un tiers de la population mondiale et tue plus de 2 millions de personnes chaque année. En raison du faible taux de variation génétique entre les différentes souches de ce bacille, on estimait jusqu'à aujourd'hui que la tuberculose était une maladie relativement récente, apparue depuis environ 35.000 ans seulement.

Les chercheurs ont réalisé l'analyse génétique approfondie de souches exceptionnelles, responsables de tuberculose humaine en Afrique de l'Est. Ils ont déterminé que ces bacilles rares sont les représentants actuels de l'espèce progénitrice de Mycobacterium tuberculosis. Les différences génétiques entre Mycobacterium tuberculosis et les souches rares de l'Afrique de l'Est suggèrent que tous ces bacilles seraient dérivés d'un ancêtre commun, vieux de 3 millions d'années et contemporain des premiers hominidés vivant en Afrique de l'Est. Seul un clone de l'espèce progénitrice se serait dispersé dans le monde au cours des vagues de migration de nos ancêtres.

L'analyse moléculaire met également en évidence des traces d'échanges génétiques intervenus avant la dissémination de M. tuberculosis. Ces processus pourraient avoir joué un rôle crucial dans l'adaptation de ce pathogène à l'homme et contribué à son succès évolutif.

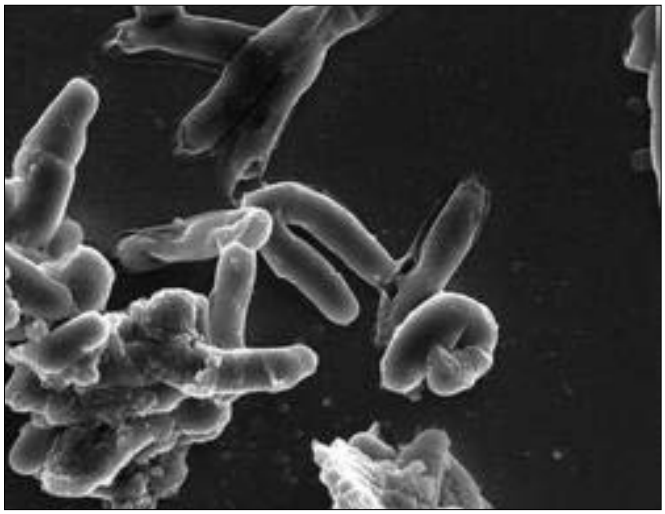

Allez plus loin

La tuberculose tue 2 millions de personnes chaque année dans le monde. L'épidémie de sida et l'émergence de bacilles multirésistants aux antibiotiques contribue à agraver l'impact de cette maladie, considérée par l'Organisation Mondiale de la Santé comme responsable d'une épidémie mondiale de plus en plus dangereuse et comme une urgence sanitaire au niveau planétaire. L'OMS. estime qu'entre 2000 et 2020, près d'un milliard de personnes seront nouvellement infectées et que 200 millions d'entre elles développeront la maladie, dont 35 millions mourront de tuberculose si aucune amélioration n'est apportée dans le contrôle de cette infection.

Epidémiologie

Chaque seconde, une nouvelle personne dans le monde est infectée par le bacille de Koch. Chaque année, près de 1 % de la population mondiale est nouvellement infectée et environ 8 millions de personnes développent la maladie. Globalement aujourd'hui, un tiers de la population mondiale est infecté, et 22 pays totalisent à eux seuls 80% des cas mondiaux.

Plus de 2 millions des cas annuels de tuberculose surviennent en Afrique subsaharienne. Ce chiffre est en rapide augmentation, du fait de l'épidémie de sida qui touche particulièrement cette région du monde. Près de 3 millions des cas annuels de tuberculose sont recensés dans le Sud-Est asiatique. Plus de 250.000 des cas annuels surviennent en Europe de l'Est. En France, on compte quelque 6.000 nouveaux cas par an et 700 décès chaque année, l'Ile-de-France étant 2 à 4 fois plus touchée en terme d'incidence que le reste du territoire.

Transmission

La tuberculose est une maladie contagieuse, due au bacille de Koch (Mycobacterium tuberculosis). Cet agent infectieux est transmis par voie aérienne, via des gouttelettes contaminées par la bactérie en suspension dans l'air provenant des malades. L'inhalation d'un petit nombre de gouttelettes contaminées suffit à infecter un individu. Une personne tuberculeuse non traitée peut infecter de 10 à 15 personnes en moyenne chaque année. Les déplacements de population (voyageurs, réfugiés de guerres, sans-abri des pays industrialisés) ont largement contribué ces 40 dernières années à la dissémination de la maladie sur la planète. En 1995, 30 % des personnes Sans Domicile Fixe étaient infectées par le bacille de la tuberculose à San Francisco de même que 25 % des SDF à Londres. Ces chiffres sont à comparer avec l'incidence globale de la tuberculose dans ces pays : 7 % aux Etats-Unis; 13 % au Royaume-Uni. La prévalence de la tuberculose dans les prisons est également plus élevée que dans la population générale.

La maladie

Toutes les personnes infectées par le bacille de Koch ne développent pas la maladie : seules 5 à 10 % d'entre elles feront une tuberculose. Le bacille peut rester dans l'organisme à l'état "dormant" pendant des années. Les personnes immunodéprimées ont plus de risque de faire une tuberculose, une fois infectées, et particulièrement les malades du sida. Le virus VIH et le bacille de Koch forment en effet une association mortelle, chacun de ces deux agents infectieux aidant la progression de l'autre. La tuberculose est d'ailleurs la cause principale des décès des malades du sida : elle est responsable de la mort d'un tiers des malades du sida dans le monde et de 40 % de la mortalité des malades du sida en Afrique.

Traitement

Il y a 50 ans, aucun médicament ne permettait de soigner la tuberculose. Aujourd'hui, une association d'antibiotiques est utilisée pour traiter les tuberculeux, mais le traitement doit être suivi au minimum 6 mois (et jusqu'à deux ans). L'OMS estime que d'un point de vue de santé publique, un traitement incomplet ou mal suivi est pire que pas de traitement du tout. En effet, un traitement mal suivi n'élimine pas l'infection, mais peut provoquer chez le malade l'apparition de bacilles résistants aux antibiotiques : lorsqu'ils peuvent être traités, ces cas de tuberculose résistante sont 100 fois plus coûteux que les cas de tuberculose pouvant être traités par les traitements standards. Ces personnes disséminéront alors des bactéries résistantes aux antibiotiques et contribueront à l'émergence, déjà particulièrement inquiétante, des bacilles multirésistants aux antibiotiques.

Vaccin

Le BCG n'est pas un vaccin pleinement efficace : bien qu'il soit très utile pour prévenir les formes graves de la maladie chez les jeunes enfants, il ne protège les adultes que dans un cas sur deux. Il ne permet donc pas d'empêcher la transmission de la maladie et d'enrayer l'épidémie mondiale. La recherche de nouveaux vaccins contre la tuberculose est active, mais seul un essai clinique de phase I est en cours en Europe, deux autres essais étant en préparation aux Etats-Unis.

La maladie recule mais touche...19 millions de personnes

Le dernier rapport de l'OMS sur la tuberculose dans le monde montre un recul du nombre de décès. Cependant, celui des victimes reste toujours élevé en Asie et en Afrique et trois millions de personnes sont laissées sans soins. De plus, des formes multirésistantes et extrêmement résistantes sont en progression.

Selon le rapport de l'OMS, publié ce mardi, le nombre de décès liés à la tuberculose recule dans de nombreux pays. Au total en 2013, il a été estimé à 1,5 million, soit une baisse de plus de 45 % par rapport à 1990. Depuis 2000, près de 37 millions de vies auraient ainsi été sauvées grâce au diagnostic rapide et à la mise en place de traitements précoces.

Toutefois, avec 19 millions de victimes en 2013, la tuberculose reste la deuxième maladie infectieuse la plus meurtrière, après le sida. Et chaque année, plus de 3 millions de patients échappent totalement au système de soins. La maladie reste un problème de santé globale majeur, notamment à cause de la progression constante de la multirésistance. Celle-ci ne cesse de prendre de l'ampleur. Près de 480.000 cas de tuberculose multirésistante (TB-MR) ont ainsi été enregistrés en 2013.

Des cas de tuberculose très résistante

Rappelons que dans cette forme de l'infection, le bacille de Koch résiste à au moins deux antibiotiques de référence. L'OMS signale également une forme encore plus dangereuse, avec une résistance plus large, TB-XR (extrêmement résistante), repérée dans une centaine de pays. Depuis 2009, grâce à de nouveaux tests plus rapides, le nombre de cas de tuberculose multirésistante diagnostiqués a triplé. En 2013, près de 136.000 cas ont été détectés et 97.000 patients ont été traités. Mais seuls 48 % des malades ont été guéris. Si la tuberculose est présente partout dans le monde, le plus grand nombre de nouveaux cas a été enregistré en Asie, qui totalise près de 60 % des nouvelles infections à l'échelle mondiale. Toutefois, l'Afrique subsaharienne compte la plus grande proportion de nouveaux cas par rapport à la population, avec plus de 255 cas pour 100.000 habitants pour l'année 2012.

ombre de nouveaux cas a été enregistré en Asie, qui totalise près de 60 % des nouvelles infections à l'échelle mondiale. Toutefois, l'Afrique subsaharienne compte la plus grande proportion de nouveaux cas par rapport à la population, avec plus de 255 cas pour 100.000 habitants pour l'année 2012.

partout dans le monde, le plus grand nombre de nouveaux cas a été enregistré en Asie, qui totalise près de 60 % des nouvelles infections à l'échelle mondiale. Toutefois, l'Afrique subsaharienne compte la plus grande proportion de nouveaux cas par rapport à la population, avec plus de 255 cas pour 100.000 habitants pour l'année 2012.

partout dans le monde, le plus grand nombre de nouveaux cas a été enregistré en Asie, qui totalise près de 60 % des nouvelles infections à l'échelle mondiale. Toutefois, l'Afrique subsaharienne compte la plus grande proportion de nouveaux cas par rapport à la population, avec plus de 255 cas pour 100.000 habitants pour l'année 2012.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA DE AIN LECHIEKH
COMMUNE DE OUED DJEMAA
NIF / 098444155123817

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 02/2014

La commune d'OUED DJEMAA lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet suivant

Entretien du chemin communal reliant CW n° 158 au chemin communal allant au village agricole passant par Beni Fatem sur 3.7km

Les entreprises titulaires de qualification et de classification professionnelles activité principale en travaux publics (deuxième degré et plus) et qui sont intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges au niveau du bureau d'équipements contre un paiement de la somme de 2.000.00 DA du régisseur communal.

1/ L'OFFRE TECHNIQUE COMPORTE :

1-Le cahier de charge dûment cacheté sur toutes les pages signé et daté sur la dernière page *lus et approuvée*
2-Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
3-Déclaration de probité dûment renseignée signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
(Les autres pièces demandées et indiquées au cahier des charges)

2/L'OFFRE FINANCIÈRE COMPORTE :

1-Lettre de soumission dûment renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
2-Bordereau des prix unitaires dûment renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
3-Devis quantitatif et estimatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire

N-B : Les offres seront déposées à l'APC de OUED-DJEMAA service d'équipement.

Les plis comportent 02 offres : offres techniques et offres financières dans une enveloppe fermée et anonyme portant la mention "avis d'appel d'offre n°02/2014 à ne pas ouvrir" **Entretien du chemin communal reliant CW n°158 au chemin communal allant au village agricole passant par Beni Fatem sur 3.7 km.**

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication dans la presse ou le BOMOP.

-Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 13h00.
-Le jour d'ouverture des plis techniques et plis financiers est fixé au dernier jour de préparation des offres à 13h00 au siège de l'APC DE OUED-DJEMAA.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour d'ouverture des offres techniques et offres financières est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant à 13h00.

-Les entreprises concernées sont cordialement invitées à y assister.
-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours après la date de clôture des dépôts des offres.

LE PRESIDENT DE L'APC

Midi Libre n° 2318 - Jeudi 30 octobre 2014 - Anep - 153 694

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA D'EL-MENIAA
COMMUNE D'EL-MENIAA
M.F :098447025138224

COMMUNE D'EL-MENIAA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° :...../2014

Le Président le l'assemblée populaire communale de la commune d'EL-Menia wilaya de Ghardaïa lance un avis d'appel d'offres restreint pour réalisation du projet :

Batiment municipal (réalisation et aménagement théatre en plein air à El Menea)

Les entreprises intéressées par le présent avis doivent payer les droits et retirer le cahier des charges auprès de l'APC d'El-Meniaa (**service des marchés**) pendant les jours et heures de travail.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

I – DOSSIER TECHNIQUE :

- **Photocopie légalisée du registre commerce dans la spécialité.**
- **Certificat légalisé de qualification dans la spécialité bâtiment principal 02 et plus.**
- **Un extrait du casier judiciaire pour tous les membres de la société légalisée .**
- **Extrait de rôles pour tous les membres de la société et de la société elle même.**
- **Mise à jour (CNASAT) de la société.**
- **Mise à jour (CASNOS) pour tous les membres de la société.**
- **Mise à jour (CACOBATPH).**
- **Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux des 03 années passées.**
- **Déclaration de probité signée et datée.**
- **Copie du statut de l'entreprise légalisée.**
- **Liste des moyens humaine (visée par CNASAT).**
- **Liste des moyens matériels établie par un commissaire de vente ou un huissier de justice+ carte gris.**
- **Liste des projets réalisés avec pièces justificatives.**
- **Bilans fiscaux des 03 années passées (2011-2012 -2013).**
- **Déclaration à souscrire signée et datée.**
- **Planning prévisionnel de réalisation du projet signée et datée.**
- **Cahier de la prescription spéciale (CPS).**
- **Quittance de paiement des droits du cahier des charges.**

II – DOSSIER FINANCIER :

- **Soumission signé et daté.**
- **Bordereau des prix unitaires signé et daté.**
- **Devis quantitatif et estimatif signé et daté.**

Sous double enveloppes adressée à :

« Monsieur le Président de l'assemblée populaire communale D'El-Meniaa »

Portant les références habituelles:

« Avis d'appel d'offres – désigner le projet- A ne pas ouvrir »

L'enveloppe extérieure doit être anonyme.

N.B : les offres technique et financière doivent être misent sous enveloppe fermée et cachetée séparée le premier portera la mention " dossier technique " et le deuxième " dossier financier " et tous les deux (les deux enveloppes) dans une enveloppe extérieure anonyme.

Les offres devront être déposées avant 12H00 du dernier jour de la durée de préparation des offres fixé à 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux quotidien national ou dans le BOMOP.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le même jour à 14H30, en séance public au siège APC.

Les participants peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

EL-MENIAA LE
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

Midi Libre n° 2318 - Jeudi 30 octobre 2014 - Anep - 153 678

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Institut National des Sols de l'Irrigation et du Drainage

Avis de Recrutement

L'Administration de l'institut National des Sols de l'Irrigation et du Drainage lance un avis de recrutement au titre de l'année 2014, dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	N^br de postes	Lieu de nomination
Ingénieur principal en Agronomie.	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme de magistère en agronomie ou d'un titre reconnu équivalent.	1-pédologie 2-autres spécialités	01	Siège -Alger-
Ingénieur d'état en Agronomie.	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme d'ingénieur d'état en agronomie ou d'un titre reconnu équivalent.	1-pédologie 2-autres spécialités	06	02 W Alger 02 Oum el Bouaghi 01 Relizane 01 Ksar Chellala
Ingénieur d'état en ressources en eaux	Concours sur titre	Parmi les candidats justifiant de diplômes dans les spécialités ci-après: -alimentation en eau potable, assainissement, hydraulique urbaine, géni rural, hydrologie et hydrogéologie, hydrotechnique, géodésie et géophysique, géologie, agronomie option hydraulique et hydraulique agricole et pédologie, géni civil option construction et aménagement hydraulique, mécanique des fluides, hydromécanique, électrotechnique, chimie des eaux et chimie industrielle.		01	W.Oum el Bouaghi
Comptable administratif principal	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme dans la spécialités ci-après : Diplôme des études universitaires appliquées en comptabilité et fiscalité, Diplôme des études universitaires appliquées en comptabilité, Diplôme des études universitaires appliquées en comptabilité et gestion financière des entreprises, Diplôme des études universitaires appliquées en comptabilité et gestion, Diplôme de technicien supérieur en gestion de stocks, Certificat d'économie et droit.	1-chimie industrielle 2-autres spécialités	01	Siège Alger
Secrétaire de direction	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires des du diplôme de technicien en secrétariat ou en secrétariat bureautique		01	Siège Alger
Agent d'administration	Concours sur titre	Parmi les candidats justifiant de la troisième année secondaire accomplie		01	Relizane

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite;
- Une copie de la pièce d'identité ;
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation;
- Une fiche de renseignements, dument remplie par le candidat ;
- L'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ;
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant ;
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ;

❖ **Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :**

- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifiée conforme à l'original par l'institution ou l'administration organisatrice du concours ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité ;
- Certificat de résidence.
- Extrait de l'acte de naissance n°13 ;
- Certificats médicaux (médecine générale, phtysiologie);
- Deux (2) photos d'identité.
- Une fiche familiale, pour les candidats mariés;

Ce dossier doit être déposé, à l'adresse suivante :

Institut National des Sols de l'Irrigation et du Drainage, Rue pasteur beaulieu Oued Smar, à coté de la cité universitaire BOURAOUI Amar, Alger.
B P 148 Oued Smar Alger, dans un délai de 15 jours à compter de première date de l'apparition du présent avis.

N.B : Les dossiers incomplets et ceux arrivés après les délais seront rejetés.

Midi Libre n° 2318 - Jeudi 30 octobre 2014 - Anep - 153 700

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

MCA-JSK aujourd'hui à 18h en match avancé

Le stade Omar-Hamadi de Bologhine sera ce soir à partir de 18h le théâtre d'un grand classico entre le MC Alger et la JS Kabylie, où la défaite est interdite pour les deux équipes.

PAR MOURAD SALHI

Ce rendez-vous, qui entre dans le cadre de la neuvième journée du championnat national de Ligue 1, sera âprement disputé, et les 22 acteurs sur le terrain vont se livrer une rude bataille pour espérer, chacun de son côté, remporter les trois points de la victoire. Le premier classico de cette saison se jouera dans des circonstances particulières. Le club phare de Djurdjura, où rien ne va plus cette saison, comme l'atteste clairement cette série de trois défaites consécutives, abordera ce match avec l'intention d'empocher le gain du match et se donner de l'air. Cette rencontre sera très importante surtout pour le nouvel entraîneur, le Français François Ciccolini. Ce dernier, qui a promis de remettre cette formation à son niveau, veut réussir ses débuts à la tête de la barre technique des Jaune et Vert. Ce dernier a déjà fait savoir aux joueurs que le principal souci en ce moment reste l'avenir du club. Le staff technique a exhorté les joueurs à redoubler d'efforts. Le nouvel entraîneur de la JS Kabylie exige une victoire de ses poulains pour entrevoir la suite du parcours en toute sérénité. De leur côté, les joueurs donnent l'impression de lâcher prise. Ce constat a été fait par les spécialités en la matière, durant les derniers matches du championnat. Il y a lieu de signaler que la JS Kabylie évoluera encore une fois sans ses supporters.

De leur côté, le MC Alger sous la houlette de l'entraîneur Boualem Charef ne jure que par les trois points de la victoire pour relever la tête. Cette formation algéroise qui sera épaulée dans sa mission par ses inconditionnels, aura les faveurs des pronostics. Les coéquipiers de Sid-Ahmed Aouedj, l'ancien joueur de la JS Kabylie, ne comptent pas rater cette belle opportunité à domicile pour signer une victoire qui les remettra sur la bonne voie. L'entraîneur en chef, en l'occurrence Boualem Charef, très critiqué en ce début de saison pour ses choix, aura à cœur de trouver la bonne formule qui lui évitera toute complication de sa situation. Cet entraîneur cherchera une victoire pour rassurer les milliers des supporters qui vont assister à ce classico.

Une chose est sûre, ce rendez-vous de la capitale s'annonce très disputé entre deux vieilles connaissances qui ne veulent pas perdre.

La suite du championnat aura lieu vendredi et samedi. Pour la journée de demain une seule rencontre sera au programme et mettra aux prise le NA Hussein Dey et le CS Constantine. Ce match entre le leader et la lanterne rouge a été consacré aux familles qui veulent se déplacer au stade 20-Août pour suivre un match de football. le reste des matches aura lieu après-demain. Les regards seront braqués vers le stade Messaoud-Zeggar d'El Eulma, où le Mouloudia local recevra l'USM Alger. La surprise de cette saison vient du MO Béjaïa qui occupe la première place et qui accueillera le RC Arbaâ au stade de l'Unité maghrébine avec l'intention de maintenir sa bonne dynamique. L'USM Harrach effectuera un déplacement périlleux à l'ouest du pays pour donner la réplique à l'ASM Oran, alors que le CR Belouizdad qui a connu la venue de l'entraîneur Alain Michel, se rendra à Béchar pour se mesurer à la JS Saoura. Le MC Oran, qui enregistré une montée spectaculaire sous la houlette de Jean-Michel Cavalli, sera l'invité de l'USM Bel Abbès. Le match entre l'ASO Chlef et l'ES Sétif a été reporté à une date ultérieure en raison de la finale de la Ligue des champions d'Afrique que disputera l'Entente contre l'AS Vita Club, ce samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

M. S.

LIGUES 1 ET 2 MOBILIS

Deuxième période d'enregistrement du 16 décembre 2014 au 15 janvier 2015

La deuxième période d'enregistrement de joueurs (mercato d'hiver) pour les clubs de Ligue 1 et 2 Mobilis pour la saison 2014/2015 a été fixée du 16 décembre 2014 au 15 janvier 2015, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF). *"Les clubs désirant enregistrer de nouveaux joueurs peuvent le faire partir du 1er décembre 2014 dans le respect de la limitation de l'effectif à 25 joueurs au maximum. Le nombre de joueurs autorisés à être enregistré (nouveau ou prêt) durant la deuxième période est fixé à 3 joueurs par club (y compris les joueurs étrangers pour les clubs de ligue 1)*", précise le bureau fédéral de la FAF, réuni mardi au centre technique de Sidi Moussa. Pour les joueurs amateurs qui veulent changer de statut pour évoluer en Ligue 1 ou 2 Mobilis, "*ils doivent avoir l'aval de leurs clubs respectifs*". Concernant les joueurs professionnels qui souhaitent changer de statut pour évoluer en amateur, "*ils ne peuvent être enregistrés qu'après un délai minimum de 30 jours, à compter de la date du dernier match joué en qualité de joueur professionnel*", a souligné l'instance fédérale.

D'autre part, la FAF a rappelé que l'enregistrement des joueurs professionnels étrangers est "*exclusivement réservé aux clubs de la ligue 1*", précisant que "*le nombre de joueurs étrangers autorisés pour l'enregistrement est limité à 3 joueurs par club professionnel et par saison. Seuls deux joueurs étrangers sont alignés en même temps au cours d'un match*". La demande d'enregistrement d'un joueur professionnel doit être déposée et accompagnée des copies du contrat type du joueur de football professionnel. Pour les joueurs venant de l'étranger le certificat international de transfert (CIT) est obligatoire. Le transfert du joueur professionnel n'est autorisé, que s'il dispose d'un contrat signé par les présidents des deux clubs et le joueur, conformément aux dispositions règlementaires en vigueur et de l'ensemble des règles et procédures du statut et du transfert des joueurs édictées par la Fifa. L'utilisation du système TMS pour les transferts internationaux est obligatoire et de la seule responsabilité des clubs concernés.

Les prêts de joueurs professionnels sont réservés exclusivement aux clubs professionnels des Ligues 1 et 2 et ne concernent que les joueurs professionnels et dans la limite du nombre autorisé. Tout contrat de prêt doit, sous peine de nullité, être égal ou supérieur à 6 mois. Il doit être signé par les présidents des deux clubs et le joueur concerné, a conclu la Faf.

BUREAU FÉDÉRAL DE LA FAF

Des sanctions sévères contre tout dépassement de dirigeants

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé ce mardi à Alger de doubler les sanctions pour tout dépassement émanant de dirigeants tout comme les arbitres fautifs qui seront eux aussi sanctionnés, a indiqué l'instance fédérale. Réuni mardi au centre technique national de la FAF à Sidi Moussa sous la présidence de Mohamed Raouraoua, le bureau fédéral appelle tous les dirigeants au "respect de leur obligation de réserve et de cesser les déclarations intempestives et de respecter le corps arbitral". Plusieurs dirigeants de clubs de Ligue 1 Mobilis ont critiqué sévèrement les arbitres depuis le début de la saison 2014-2015 entre autres Mohamed Cherif Hannachi (JSK) et Rebbouh Haddad (USMA). Ce dernier a écopé lundi d'une suspension ferme de six mois de toute fonction officielle pour son comportement "antisportif", selon la LFP. Le président de l'USMA a porté des critiques à l'égard de l'arbitre de la rencontre de son équipe face au NAHD (0-0), Mustapha Bessiri et du président de la Commission fédérale d'arbitrage, Khelil Hammoum que la LFP juge "assez dures", qualifiant ces propos d'"irresponsables" et d'"intempestifs". De son côté, le président de la JSK est convoqué à comparaître le 5 novembre devant la commission de discipline de la LFP qui lui reproche d'avoir fait des déclarations jugées "mensongères" par la Fédération algérienne de football (FAF), à l'encontre du président de la FAF, Mohamed Raouraoua, ainsi que des instances du football algérien. Le président de la JSK ne s'est pas présenté aux deux premières convocations

PRÉPARATION DES JO-2016

Algérie-Mali en amical en novembre

L'équipe olympique algérienne de football disputera en novembre prochain deux matchs amicaux contre son homologue du Mali à Alger, dans le cadre de sa préparation aux prochaines échéances officielles, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF). L'équipe algérienne dirigée par l'entraîneur suisse Pierre-André Shurmann avait disputé deux matchs amicaux contre le Qatar les 11 et 14 octobre dernier à Doha. Les Olympiques algériens avaient remporté les deux confrontations sur le même score de 1 à 0. Ces rencontres amicales s'inscrivent dans le cadre de sa préparation en prévision du troisième et dernier tour qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016. D'autre part, la FAF organisera en Algérie un tournoi pour les équipes olympiques de l'Union nord africaine de football (UNAF) en janvier 2015. La Fédération "mobilisera tous les moyens pour que l'équipe nationale Olympique puisse bénéficier des meilleures conditions de préparation et atteigne l'objectif assigné", a affirmé l'instance fédérale. La seule et unique participation algérienne au tournoi de football des Jeux Olympiques remonte à 1980 à Moscou.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

MIDI Libre
Quotidien national d'information

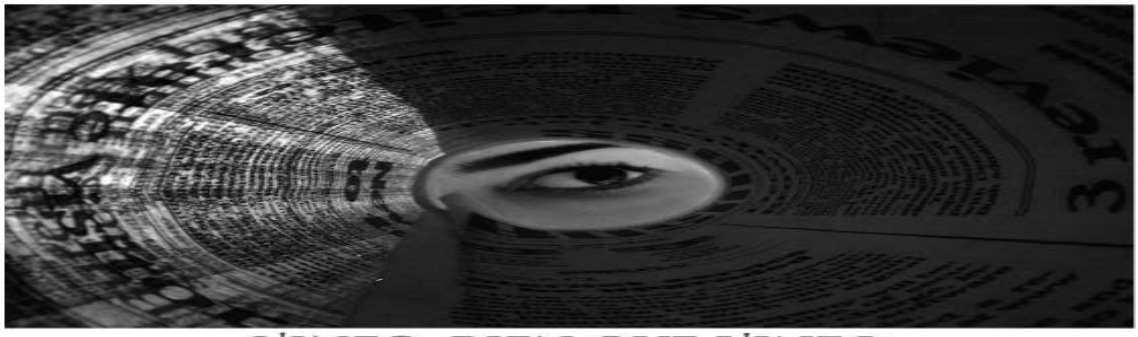

L'INFO, RIEN QUE L'INFO
Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Riz sauce tomate et thon

Ingrédients
2 boites de thon de 500 g
1 boîte de sauce tomate
1 poivron vert
1 pincée de thym

Préparation
Mettre le thon à chauffer dans une casserole.
Ajouter la sauce tomate, le poivron coupé en petits morceaux, ainsi que le thym.
Faire chauffer environ 10 minutes à feu doux.
Faire cuire le riz à part.
Puis servir le tout dans la même assiette.

Gâteau aux noisettes et oranges

Ingrédients
250 g de beurre
175 g de sucre en poudre
4 oeufs
1 yaourt nature
150 g de noisettes en poudre
350 g de farine
10 g de cacao
1 paquet de levure chimique
50 g de chocolat, râpé
Une pincée de sel
2 oranges
100 g d'écorce d'orange confite
Une pincée girofle
Une pincée de cannelle

Préparation
Peler les oranges, puis entailler les cloisons internes pour en retirer les quartiers.
Fouetter le beurre et le sucre en mousse.
Ajouter les oeufs un par un, puis le yaourt. Incorporez la farine mélangée aux noisettes, au chocolat râpé, au cacao, aux dés d'orange confit, aux épices, au sel et à la levure.
Ajouter les quartiers d'oranges en mélangeant délicatement
Verser la pâte dans un moule en forme de couronne et faire cuire à 180° C pendant environ 1 heure.

MODE ET BEAUTÉ

Assortir vêtements et bijoux

Les bijoux donnent de l'éclat à votre teint et à votre tenue. Ils reflètent qui vous êtes tout comme votre tenue et votre maquillage. Comment bien les associer à vos vêtements ? Suivez nos conseils pour bien porter vos bijoux et vous mettre en valeur.

Les associations à éviter

- Attention à la matière de vos vêtements: Les pulls en laine épaisse, en maille s'accrochent aux bijoux en relief comme les griffes de vos bagues ou de vos boucles d'oreille.
- Si vous êtes un peu ronde, attention à ne pas multiplier les bijoux, ils alourdissent l'ensemble de la silhouette.
- Les imprimés graphiques et les pierres de grosse taille : trop voyants.
- Les colliers trop gros et près du cou et les cols travaillés comme les col Claudine.
- Les matières nobles et brillantes comme le velours et les grosses pierres, effet boîte à bijoux.

La couleur de vos bijoux selon votre profil

La femme printemps

Vos cheveux sont châtain et souvent avec des reflets roux ou dorés. Votre teint est doré et vous bronzez facilement. Vos yeux sont verts, bleus ou noisette. Choisissez des bijoux en or jaune qui rappellent les reflets de votre peau et de vos cheveux. Pour les

pierres, choisissez les bleues ou orangées comme la turquoise, l'améthyste ou le saphir.

La couleur de vos vêtements

Choisissez des tons chauds comme le marron, le doré, l'orange ou encore des tons pastel : vert anis, bleu pastel, ivoire. Oubliez le noir, le blanc, le bordeaux et le bleu marine.

La femme été

Vos cheveux sont blonds, votre peau est claire et vos yeux sont bleus ou verts.

Optez pour les bijoux en or blanc ou en argent, avec des pierres très précieuses comme les diamants ou les rubis. Les bijoux en or jaune ne flattent pas forcément votre teint.

La couleur de vos vêtements

Elles doivent être lumineuses : framboise, rouge, turquoise, prune, ou jaune, mais évitez l'orange. Le gris ou le blanc cassé vous vont également très bien.

La femme automne

Vos cheveux sont auburn ou roux, votre peau est constellée de taches de rousseur et vos yeux sont marron ou verts. Les bijoux doivent être en or jaune ou rose, en cuir et pour les pierres choisissez du corail ou encore de l'ambre.

La couleur de vos vêtements

Les tons chauds pour réveiller votre teint! Le vermillon, bleu pétrole, caramel, bronze, saumon ou encore vert kaki. Au contraire évitez le noir, le bleu marine ou le rose.

La femme hiver

Vous avez les cheveux bruns, noirs bleutés ou châtain foncé. Votre teint est pâle, ivoire, porcelaine ou au contraire très mat, olive ou pêche. Vos yeux sont marron, bleu-vert ou gris-bleu. Comme la femme été, choisissez des tons froids, or blanc, argent et des pierres précieuses, diamants et rubis.

La couleur de vos vêtements : Des coloris vifs ! Le rouge, le jaune, le bleu roi, le rose mais aussi le blanc et le noir.

DÉCORATION MAISON

Un salon convivial

Pour plus de confort

Plus que dans toute autre pièce, la liberté de déplacement doit être respectée dans la pièce à vivre. Ce doit être autant un lieu de repos que de passage avec une déco à votre goût. Il faut éviter de se cantonner dans un confort mou, en restant avachi dans un canapé. Le mouvement favorise le rêve et la réflexion." Tout un art dans votre déco.

Ne lésinez pas sur l'éclairage

En augmentant les contrastes, vous obtenez un meilleur confort visuel. Répartissez plusieurs lampes déco dans la pièce, pour ponctuer l'espace de touches de lumière. Ménagez tout de même quelques zones de pénombre, pour flatter le visage de vos invités et créer une ambiance douce dans votre déco.

Multipliez les "assises nomades" dans votre déco

Tabourets et poufs se transportent aisément. Ils permettent de changer de place tout en restant à l'aise dans votre déco. La sensation de paix passe par un équilibre entre confort et liberté. Votre déco sera un apaisant havre de paix.

Trucs et astuces

Bouchons de liège pour aiguilles à tricoter

Pour protéger les enfants d'éventuels accidents, n'oubliez pas de mettre des bouchons de liège au bout de vos aiguilles à tricoter ou de tous autres objets pointus de ce style.

Boutons dorés

Pour garder toujours impeccables des boutons dorés, sans qu'ils noircissent, recouvrez-les d'une couche de vernis à ongles incolore, avant de les mettre dans la machine à laver.

Coudre des rideaux

Si vous vous confectionnez des doubles rideaux, ne cousez pas les doublures. Fixez-les à grands points. Les rideaux tombent beaucoup mieux.

Piquer de la toile cirée

Enduisez l'emplacement de la piqûre de savon. Vous éviterez les surplaces et aurez une piqûre avec des points réguliers.

O. A. A.

Mots Fléchés N°292

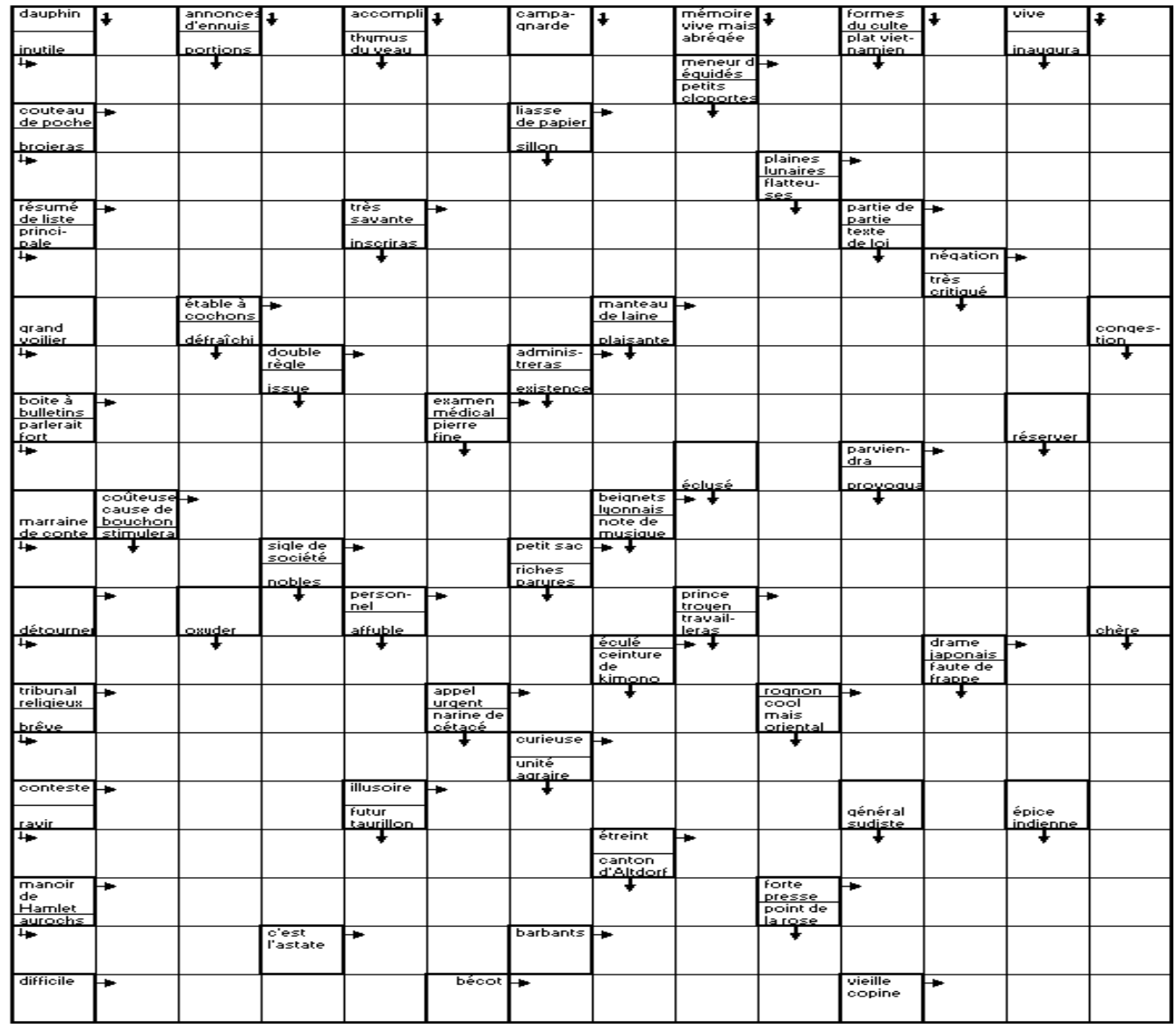

SUDOKU N°292

			4		9			7
				8			9	6
3				2		4		
			8	9			1	4
	4						5	
1	8			5	4			
		7		4				9
6	5			3				
9			7		1			

SOLUTION SUDOKU N°291

4	7	1	8	2	5	9	3	6
3	6	5	4	7	9	8	1	2
2	9	8	6	3	1	5	4	7
9	2	3	5	8	6	1	7	4
8	5	4	7	1	2	6	9	3
7	1	6	9	4	3	2	5	8
6	4	7	1	9	8	3	2	5
1	8	2	3	5	7	4	6	9
5	3	9	2	6	4	7	8	1

SOLUTIONS MOTS FLECHES N°291

■ S ■ M ■ E ■ R ■ R ■ R ■ P
S U P E R F L U ■ A N I E R
■ C A N I F ■ R A M E T T E
E C R A S E R A S ■ M E R S
■ E T C ■ C A L E E ■ S E T
E S S E N T I E L L E ■ N E
■ S ■ S O U E ■ L O D E N ■
N E F ■ T E ■ R E G I R A S
■ U R N E ■ V I S I T E ■ T
C R I E R A I T ■ E ■ I R A
■ ■ P E A G E ■ B U G N E S
F E E ■ S A ■ M U S E T T E
■ P ■ T ■ T O I ■ E N E E ■
D E R I V E R ■ U S E ■ N O
■ R O T E ■ S O S ■ R E I N
C O U R T E ■ B I Z A R R E
■ N I E ■ V A I N E ■ R ■ R
E N L E V E R ■ E N L A C E
■ E L S E N E U R ■ E T A U
U R E ■ A T ■ R A S E U R S
■ A R D U ■ B I S E ■ M I E

Transformer les plumes en engrais... et en imperméabilisant

Des millions de tonnes de plumes de poulet et de dioxyde de carbone, un facteur de dérèglement climatique, sont émis chaque année dans la planète.

Combiner les deux permet d'obtenir un nouveau type de fertilisant grâce à un procédé chimique simple, avec en prime un produit secondaire utilisable comme imperméabilisant.

En France, en 2001, les plumes d'oiseaux terrestres transformées en 76.500 tonnes de farine de plumes ont, pour 20 %, été incinérées, utilisées en aliments pour animaux domestiques et incorporées dans la fabrication d'engrais. 80 % ont été stockées en attente et gérées par la Mission interministérielle sur les farines animales. On compte 19 milliards de poules sur Terre, soit deux fois et demie plus que d'êtres humains. De la consommation des volatiles résultent chaque année 5 millions de tonnes de plumes. La plupart finissent dans des décharges où elles perdurent des décennies. Après la transformation en plastique, en carburant à base d'hydrogène, en matériaux composites ou de mode, une nouvelle utilisation possible, mise au point par Changle Chen de l'université des sciences et technologies de Chine à Hefei, dans la province de l'Anhui, et ses collègues, est d'en faire de l'engrais.

En décomposant par pyrolyse 1 g de plumes à 600 °C pendant 3 heures dans du dioxyde de carbone, ils obtiennent 0,26 g de bicarbonate d'ammonium ($NH4\text{-}HCO3$). Ce produit peut ensuite être utilisé comme compost. Si on le réchauffe à 60 °C, il libère de de l'ammoniac ($NH3$), utilisable comme engrais.

Pour les auteurs de ces travaux parus dans le journal *Environmental Science & Technology*, ce système est une alternative pour produire de l'ammoniac de façon moins énergivore que l'actuel procédé de Haber-Bosch, lequel consomme entre 1 et 2 % de la production mondiale d'énergie. En 2012, 137.000 tonnes ont ainsi pu être produites. Pour éviter la question du traitement des plumes, des sélectionneurs ont réussi à produire des poulets nus, autrement dit sans plumes, une solution peu populaire.

Les plumes fournissent aussi des microsphères de carbone

Le procédé de Chen et de ses collègues conduit à un autre produit intéressant. Après chauffage à 600 °C, ils obtiennent, outre le bicarbonate d'ammonium et par gramme de plumes, 0,25 g de minuscules sphères de carbone d'un diamètre de 1 à 5 micromètres. Elles se révèlent très hydrophobes et les chercheurs imaginent qu'elles pourraient servir à imperméabiliser des tissus. De plus, l'addition d'un catalyseur les transforment en nanotubes de carbone, connus pour leur large gamme d'applications potentielles, depuis les cellules solaires jusqu'aux biosenseurs.

« La stratégie est simple et efficace, ne nécessite pas de produits chimiques toxiques et génère deux matériaux de valeur à la fois », concluent les chercheurs. Mieux encore, selon eux, avec ce procédé, d'autres matériaux artificiels contenant de l'azote, comme le nylon, peuvent être convertis en bicarbonate d'ammonium et en microsphères de carbone. De quoi recycler utilement des vêtements ou des objets du quotidien.

Des œufs fossiles dévoilent la vie grégaire des ptérosaures

En Chine, des chercheurs ont découvert cinq œufs remarquablement conservés, « en trois dimensions », dans une zone comprenant des dizaines de squelettes de ptérosaures datant du Crétacé. Conclusion : ces maîtres du ciel nichaient en colonie.

Le ptérosaure Hamipterus tianshanensis magnifiquement représenté, avec une crête sur le sommet de la partie avant du crâne. L'un est un mâle et l'autre une femelle, protégeant sa couvée ou s'apprêtant à l'enfouir. Une scène possible de la vie au Crétacé inférieur. En général, quand des paléontologues découvrent des œufs fossiles, ils sont complètement aplatis. Mais les cinq exemplaires qu'ont exhumés au nord-ouest de la Chine Xiaolin Wang et ses collègues sur un site connu depuis 2005 (le bassin Turpan-Hami) avaient, eux, conservé un peu de leur forme. Ils ont été découverts au milieu de douzaines, sinon de centaines d'ossements appartenant à des ptérosaures. Ce grand groupe de vertébrés volants (qui ne sont pas des dinosaures) a sillonné les airs entre 230 et 65 millions d'années avant notre ère. Leur envergure variait de 12 cm pour les plus petits à 12 m pour le géant Quetzalcoaltus. Tous ceux présents à Turpan-Hami appartiennent à une même espèce, jamais décrite auparavant et rangée dans un nouveau genre, Hamipterus tianshanensis, par les auteurs de l'étude parue dans Current Biology. Ils vivaient au bord d'un lac il y a 120 millions d'années, au Crétacé inférieur, et leur crâne arborait une crête osseuse sur l'avant de la tête, comme d'autres ptérosaures. Cet apanage est connu comme constituant un caractère sexuel secondaire chez les ptérosaures, présent chez les mâles. Les chercheurs, qui ont pu examiner 40 individus, ont vu une crête sur tous les squelettes. Mais ils en observent deux types, différant par la taille et la forme, et en concluent que les femelles en possédaient une également. Il est donc possible de déterminer le sexe d'un individu.

Les œufs, retrouvés dans un état exceptionnel, ont pu être étudiés au microscope électronique. Ovoïdes et longs d'environ 6 cm, ils étaient souples, avec une membrane épaisse, ressemblant à celle des œufs de serpent actuels, et pourtant entourée d'une très fine coquille externe calcaire de 60 micromètres. Ces ptérosaures devaient les enfouir dans le sable pour les protéger. Leur présence au sein d'ossements nombreux démontre, expliquent les auteurs, que les adultes nichaient ensemble, en groupes importants. De quoi préciser le mode de vie des ptérosaures, qui ont si longtemps dominé le ciel.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Aerowagon

Inventeur : Valerian Abakovski **Date :** 1921 **Lieu :** URSS

Valérian Abakovski est l'inventeur de l'Aerowagon, un prototype d'autorail à grand vitesse propulsé par une hélice. Le 24 juillet 1921, un groupe, mené par Fiodor Sergueïev, prend l'aérowagon à Moscou pour se rendre aux charbonnages de Toula, Abakovski est de la partie. Ils arrivent avec succès à Toula mais sur le chemin du retour, le véhicule déraille à haute vitesse tuant tout le monde à bord.

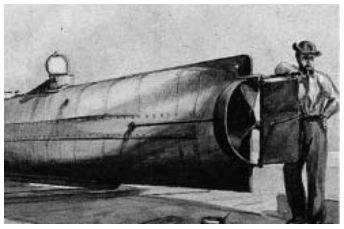

MONSIEUR PAPA

20h45 W9

Marius Vallois a 12 ans et besoin d'un père. Marie Vallois a un fils de 12 ans, de lourdes responsabilités professionnelles, un amant à calmer, un poste à pourvoir, une soeur adorée, un cousin compliqué, mais aucun père pour Marius. Robert Pique a une centrale vapeur, toujours du linge en retard, un fantasme chinois, une voisine qu'il protège et cherche du boulot. Un curieux lien va se tisser entre ces trois personnages. Un lien qui leur donnera beaucoup de fil à retordre et des attaches pour la vie

L'OEUF OU LA POULE ?

22h30 8

Dans cette compétition délirante, des célébrités de tous âges et de tous horizons se prêtent au jeu avec bonne humeur et doivent faire face à un florilège de questions décalées qui font appel à leurs souvenirs, leur intuition et leur spontanéité. Ils participent aussi à des happenings plus délirants les uns que les autres et, désormais, à un moment-clé du jeu : «La Chair de Poule», la nouvelle manche qui permet de prendre des points à ses adversaires. Rebondissements assurés

ENVOYÉ SPÉCIAL

20h45 2

«Très cher sommeil». En France, un actif sur trois a du mal à trouver le sommeil, un sur cinq est considéré comme insomniaque. Ce qui alimente un marché porteur : tisanes, huiles, sprays, pilules ou même matelas réfrigérants remplissent les rayons des pharmacies et des grandes surfaces - «Le renouveau des métiers d'art». On entend dire que les métiers d'art se meurent, que des savoir-faire disparaissent : c'est l'inverse. L'artisanat d'art connaît une renaissance. Une nouvelle génération de créateurs s'installe, qui renonce à l'argent ou à la sécurité pour vivre une passion. Ils représentent une force économique méconnue. Ils sont plus connus à l'étranger qu'à Paris

LA LISTE DE SCHINDLER

20h45 3

En 1939, les Allemands, victorieux de la Pologne, regroupent les juifs dans des ghettos dans le but de s'en servir comme main d'oeuvre à bon marché. Oskar Schindler, industriel et bon vivant, rachète pour une bouchée de pain une fabrique d'ustensiles de cuisine. Sur les conseils de son comptable, Itzak Stern, il recrute à moindres frais des travailleurs juifs. L'usine de Schindler devient pour ses travailleurs, un lieu d'espoir d'échapper à la mort. Petit à petit, en découvrant la réalité de l'Holocauste, Schindler décide de tout mettre en oeuvre pour sauver ses ouvriers destinés à une fin atroce

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LILYHAMMER NOUVEAU DÉPART

20h50 arte

Membre de la mafia new-yorkaise, Frank Tagliano accepte de témoigner contre son boss à une condition : que le FBI lui offre un nouveau départ. Contre toute attente, Frank demande à être envoyé à Lillehammer, en Norvège, qu'il prononce «Lilyhammer», une ville qu'il a découverte à la télévision lors des Jeux olympiques d'hiver de 1994. Il a le projet d'obtenir une licence et d'y racheter un bar. Mais sa rencontre avec la ville des JO ne se passe pas tout à fait comme il l'avait imaginée. D'autant que la transition socioculturelle - passer de la vie d'un caïd new-yorkais à celle d'un immigré sans emploi rebaptisé Giovanni Henrikssen - n'est pas simple

LINE OF DUTY : ENQUÊTES INTERNES

20h45 4

Lindsay retourne en prison où elle est brutalisée autant par ses co-détenues que par le personnel pénitentiaire. Parallèlement, Kate et Steve découvrent l'identité du témoin mystérieusement décédé grâce aux dossiers de protection des témoins de Dryden que Hastings leur a permis de consulter. Le témoin était Tommy Hunter, un chef de gang arrêté par Tony Gates. Cottan pense que Jayne Akers, son officer de liaison, était la taupe. Kate rend visite à Lindsay, qui est au courant de la liaison entre Kate et le mari de Jayne Akers. Cottan partage d'ailleurs les mêmes soupçons

RISING STAR

20h50 M6

C'est la sixième session de ce grand concours de chant en direct. Quels que soient leur âge ou leur genre musical, qu'ils soient amateurs ou professionnels, tous les artistes peuvent se présenter devant le mur de «Rising Star». Quatre experts musicaux - Cathy Guetta, David Hallyday, Cali et Morgan Serrano - ont présélectionné des chanteurs de tous horizons pour les envoyer devant le public, qui, à chaque prestation peut voter via une application et provoquer ainsi la levée du mur

PROFILAGE TEMPÊTES

20h50 TF1

Alors que Chloé retrouve son ancien professeur et mentor lors d'un colloque de criminologues à Belle-Île-en-Mer, Rocher est confronté au meurtre d'une jeune baby-sitter battue à mort. L'enquête, beaucoup plus personnelle qu'il n'y paraît, va avoir des conséquences inattendues qui vont faire tanguer les repères familiaux du commandant de police. Le temps se gâte également pour Chloé alors que le colloque fait place à un bain de sang. Coincés à Belle-Île lors de la tempête du siècle, les criminologues tombent les uns après les autres, sans que l'on parvienne à identifier le tueur

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Katie Holmes

ambassadrice de la marque Alterna

Katie Holmes prend la pose pour les produits de la marque Alterna. Elle est aussi douée devant une caméra que devant un appareil photo !

Laurie Cholewa

présente à la première de "Love Circus" !

Laurie Cholewa était présente à la première de Love Circus, un music-hall, à mi-chemin entre le cabaret et le burlesque.

Ingrid Chauvin

de retour sur le petit écran !

Ingrid Chauvin se reconstruit tout doucement.
Son homme, Thierry Peythieu, a souhaité lui offrir un rôle dans "Camping Paradis".

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h36
Dohr	12h32
Asr	15h30
Maghreb	17h59
Icha	19h18

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 2318 | Jeudi 30 octobre 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DÉPLACÉES

L'Onu demande l'instauration de mesures dissuasives

Le Conseil de sécurité des Nations unies a exhorté les Etats membres à prendre des mesures pour éviter que les femmes réfugiées et déplacées ne soient victimes de violence. Dans une déclaration adoptée lors d'une réunion consacrée à la protection des femmes et des filles réfugiées et déplacées, les membres du conseil ont déclaré avoir conscience que ces femmes "*courent davantage le risque d'être victimes de diverses formes de violation des droits de l'homme et d'atteinte à ces droits, et notamment d'actes de violence sexuelle et sexiste et de discrimination, qui peuvent se produire à divers stades du cycle de déplacement*".

Le Conseil a à nouveau affirmé que c'est aux Etats membres qu'il incombe au premier chef de protéger leur population. Dans sa déclaration, le Conseil de sécurité a demandé aux Etats membres *"de prendre des mesures pour éviter que les femmes et les filles réfugiées et déplacées ne soient soumises à la violence"*. Il a demandé également aux Etats membres que, si ces femmes et filles sont victimes de violence, *"elles aient davantage de moyens d'accès à la justice, ce qui comprend notamment la prompte ouverture d'une enquête, l'engagement de poursuites et l'imposition de sanctions à l'encontre des auteurs d'actes de violence sexuelle et sexiste, et la possibilité pour les victimes d'obtenir réparation*". Les membres du Conseil de sécurité ont aussi demandé "*à toutes les parties à des conflits armés de permettre aux réfugiées et aux déplacées d'avoir pleinement et librement accès à l'aide et à la protection humanitaires*".

Le Conseil de sécurité a réaffirmé son intention d'organiser en 2015 une réunion de haut niveau ayant pour objet de faire le point des progrès accomplis aux niveaux mondial, régional et national dans l'application de la résolution 1325.

Cette résolution, qui a été adoptée en 2000, est le premier document formel du Conseil de sécurité qui impose aux différentes parties d'un conflit de respecter le droit des femmes et de soutenir leur participation aux négociations de paix et à la reconstruction post-conflit.

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA

La BM appelle à la mobilisation des professionnels de la santé

Le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, a appelé à la mobilisation de milliers de professionnels de la Santé pour contrôler l'épidémie d'Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest.

"*Nous avons un besoin permanent d'au moins 5.000 professionnels de santé venant d'ailleurs que de la région*" affectée, a déclaré M. Kim à Addis Abeba à l'occasion d'une tournée dans la Corne de l'Afrique à laquelle participe notamment le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon. "*Ces professionnels de santé ne peuvent pas travailler de façon continue, il faut une rotation*", a-t-il ajouté. "*Donc nous aurons besoin de milliers et de milliers de professionnels de santé dans l'année à venir pour contrôler cette épidémie*". "*Malgré le facteur peur, incontrôlable dans tellement d'endroits, j'espère que les gouvernements et les professionnels de la santé comprendront que quand ils ont prêté serment (pour leur métier), c'était précisément pour des moments comme celui-ci*", a-t-il ajouté. Ban Ki-moon a, lui aussi, insisté sur la nécessité d'envoyer davantage "*d'équipes médicales formées dans la région*". "*La route sera encore longue avant que nous ne soyons capables de contenir et de faire reculer l'épidémie d'Ebola et d'aider les pays affectés à reconstruire leurs systèmes de santé de façon à ce qu'ils résistent mieux à de futures épreuves*", a-t-il estimé. M. Ban réfléchit avec notamment le coordinateur de l'Onu contre l'épidémie d'Ebola, le Dr David Nabarro, *"au moment le plus opportun pour (lui) de visiter (la région) et de rencontrer les populations et dirigeants de ces pays*". Plus de 10.000 personnes ont contracté le virus Ebola, principalement en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Près de 5.000 d'entre elles sont décédées, selon le dernier bilan en date de l'Organisation mondiale de la santé.

PROTECTION ET MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE

Le rôle important des zaouias

Les zaouias ont joué un rôle d'unification, de protection et de mobilisation de la société algérienne pendant la période coloniale, ont souligné mardi à Mostagnem, les participants à la conférence ayant pour thème : "La dimension spirituelle de la révolution de libération nationale". Lors de cette rencontre organisée à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de puiser les valeurs de cette révolution libératrice et de les transmettre aux générations montantes pour préserver les acquis et les sacrifices consentis par les chouhada à l'ère des défis mondiaux actuels. Le mokkadem de la zaouia "El Bouzidia" de Mostaganem, Cheikh Dehah Mohamed Bouzidi a rappelé que les zaouias ont assumé un grand rôle pour préserver les composantes de la personnalité nationale et l'unité du peuple, ce qui a donné une dimension spirituelle et religieuse importante à cette époque de l'histoire (1954-1962). "*Les zaouias ont constitué un rempart contre toute intrusion dans le tissu social algérien et ont fait échec à toutes les tentatives de division manigancées par le colonialisme français*", a-t-il ajouté, en appelant "*à la préservation sans relâche des valeurs authentiques de l'Islam et leur propagation, à la sensibilisation des générations montantes et à la consécration de l'amour de la patrie chez les jeunes par fidélité aux principes des aïeux et au serment prêté par les moudjahidine et les chouhada*". Un appel a été également adressé "*pour éviter les dérives dans lesquelles s'est embourbé le monde arabe, multiplier les actions de solidarité et préserver la paix et la stabilité du pays*". Cette conférence, qui a été marquée par la tenue d'une exposition photos des martyrs de la région, a été organisée à l'initiative de la zaouia El Bouzidia avec la collaboration d'enseignants universitaires et des cheikhs de zaouias de la wilaya.

COLLISION ENTRE UNE VOITURE ET UN SEMI-REMORQUE À GHARDAÏA

Le décès de trois personnes déploré

Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu mardi en début de soirée, à 65 km au nord de Ghardaïa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la RN1, au lieu dit Oued-El-Kabch à une vingtaine de km au nord de Berriane lorsqu'un véhicule touristique, à bord duquel se trouvait les victimes est entré en collision frontale avec un camion semi-remorque. Les trois personnes, âgées entre 20 et 40 ans, sont mortes sur le coup et il a fallu l'utilisation d'un matériel spécifique par les équipes de secours de la Protection civile pour retirer les corps des victimes du véhicule, devenu un amas de ferraille. Les victimes ont été transférées vers l'hôpital de Berriane. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

CONTREBANDE À L'OUEST DU PAYS

73 affaires traitées à Oran

Pas moins de 73 affaires liées à la contrebande ont été traitées, de janvier à fin septembre 2014, par la direction régionale des Douanes à Oran contre 90 affaires en 2013 à la même période, selon un responsable régional de ce corps constitué. "*Le montant des pénalités liées à ces affaires pour la même période s'élève à plus de 433,2 millions DA contre plus de 533,42 millions DA en 2013*", a indiqué un cadre de la direction régionale des douanes d'Oran, Saïd Moussaoui. Ce responsable s'exprimait lors d'une rencontre en présence du directeur général des Douanes algériennes, Mohamed Abdou Bouderbala et du directeur général mautitanien des Douanes, le général Dah Ould Hamady Ould El Mamy. Le bilan de la direction régionale des Douanes d'Oran pour la période de janvier au 30 septembre 2014, fait état de 10 affaires de capitaux et matières aurifères totalisant des pénalités d'un montant de 92,52 millions, contre 47 affaires en 2013 pour un montant total annuel de 194,56 millions DA. Dans le cadre de la lutte contre la drogue, les mêmes services ont enregistré 6 affaires durant l'exercice 2014, a-t-on indiqué. En ce qui concerne les contentieux, la direction régionale des Douanes d'Oran a enregistré de janvier 2014 à ce jour, 6.552 affaires dont 420 portées en justice, a-t-on ajouté de même source signalant plus de 203,43 millions DA d'amendes recouvrées dans ce domaine. Pour ce qui est des ventes aux enchères publiques, la direction régionale des Douanes d'Oran a enregistré 10 opérations de vente durant cette période de l'année 2014 pour un montant de 185,30 millions DA contre 18 opérations d'une aleur de près de 227 millions DA en 2013.